

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Abderrahmane MIRA de BEJAIA



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales  
Département des sciences économiques

**MÉMOIRE**  
**EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE**  
**MASTER**

**Domaine : Sciences économiques, de gestion et commerciales**

**Filière : Sciences économiques**

**Spécialité : Économie industrielle**

*Thème*

**Le recyclage des déchets et le développement durable.  
Regard sur l'expérience algérienne**

**Présentée par**

- M<sup>r</sup> Nait Yahia Abderaouf
- M<sup>r</sup> Sahraoui Hocine

**Encadré par :**

M<sup>r</sup> Souman M<sup>d</sup> Ouidir

**Devant le Jury composé de :**

**Année Universitaire : 2020 / 2021**

# Remerciements

*On remercie dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.*

*Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de Mr Souman Md Ouidir, on le remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.*

*Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs pour leurs générosités et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles*

*Nous exprimons notre gratitude et nos remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire*

*Nous terminons nos remerciements par les personnes qui nous sont chères, nos familles et plus particulièrement, nos parents.*

# Liste des tableaux

**Tableau n°01 : augmentation de la quantité journalière de déchets générée par habitant et par jour en Algérie.....Page 13**

**Tableau n°02 : composition des déchets ménagers des pays du Maghreb.....Page 18**

# Liste des figures

**Figure 1 : Schématisation du modèle de développement linéaire**

**Figure 2 : Schématisation du modèle de développement circulaire**

**Le modèle de développement circulaire**

**Figure N°03: Graphique de la composition des déchets en Algérie.**

**Figure04 : Les sommets et conférences des nations unies sur le développement durable**

**Figure05 : Les piliers du développement durable**

**Figure06 : les objectifs du développement durable**

**Figure 07 : image d'une usine de recyclage des déchets**

**Figure08 : Le processus de production des déchets**

# Abréviations et acronymes

<b>ADEME</b>	<b>: Administration de l'environnement et de l'énergie</b>
<b>AND</b>	<b>: Agence nationale des déchets</b>
<b>Cd</b>	<b>: Cadmium</b>
<b>C.O.V</b>	<b>: composés organique volatils</b>
<b>DASRI</b>	<b>: Déchets générés par les activités de soins et absorbés dans le risque infectieux</b>
<b>GAB</b>	<b>: Global Agricultural Business</b>
<b>ODD</b>	<b>: Objectifs de développement durable</b>
<b>OGM</b>	<b>: Organismes Génétiquement Modifiés</b>
<b>PCDD</b>	<b>: dibenzodioxine polychlorée</b>
<b>PCDF</b>	<b>: dibenzofurane polychloré</b>
<b>PNUE</b>	<b>: Programme des Nations Unies pour l'environnement</b>
<b>UICN</b>	<b>: Union internationale pour la conservation de la nature</b>
<b>UNCSD</b>	<b>: Conférence des nations unies sur le développement durable</b>

## Sommaire :

<b>Introduction générale.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 1 : généralités sur le recyclage et la gestion des déchets en Algérie.....</b>	<b>9</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
<b>Section1 : Quelques définitions.....</b>	<b>9</b>
<b>Section2 : Classification des déchets.....</b>	<b>11</b>
<b>Section3 : L’impact des déchets .....</b>	<b>12</b>
<b>Section4 : La production des déchets en Algérie.....</b>	<b>13</b>
<b>Section5 : L’économie circulaire.....</b>	<b>14</b>
<b>Section6 : La composition des déchets solides urbains en Algérie.....</b>	<b>19</b>
<b>Section 7 : Impact du recyclage sur l’industrie et sur l’environnement (en Algérie).</b>	<b>21</b>
<b>Conclusion :.....</b>	<b>24</b>
<b>Chapitre 02 : Le développement durable.....</b>	<b>25</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>25</b>
<b>Section1 : Le Développement durable : Sources du concept, Aspect historique, et définition .....</b>	<b>25</b>
<b>Section2 : Les Enjeux du Développement durable.....</b>	<b>31</b>
<b>Section3 : Les piliers, principes, acteurs et outils du développement durable.....</b>	<b>34</b>
<b>Section4 : Un regard global sur les objectifs de développement durable.....</b>	<b>42</b>
<b>Section5 : Le développement durable en Algérie .....</b>	<b>45</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>50</b>

<b>Chapitre 03 : Le recyclage au service du développement durable.....</b>	<b>51</b>
<b>Introduction :.....</b>	<b>51</b>
<b>Section1 : le recyclage, un créneau promoteur en Algérie (cas de Béjaïa) :.....</b>	<b>52</b>
<b>Section2 : La gestion des déchets au cœur du développement durable :.....</b>	<b>54</b>
<b>Section3 : Le recyclage : quel bilan et quelles perspectives ?.....</b>	<b>56</b>
<b>Conclusion :.....</b>	<b>59</b>
<b>Conclusion générale :.....</b>	<b>60</b>

## Introduction générale

Avec la croissance économique mondiale, les pressions sur les équilibres naturels se font de plus en plus sentir : épuisement des ressources naturelles, déforestation, atteintes à la biodiversité, réchauffement climatique, raréfaction de la couche d'ozone, pollution liées à la prolifération des déchets, etc. Alors que, les pays du sud sont confrontés à l'accroissement de leurs difficultés : pauvreté, malnutrition, maladies, sous équipement, c'est dans ce contexte que naît le développement durable qui tente de trouver des solutions locales à ces problèmes globaux

En effet, le développement durable est devenu une réalité incontournable de l'intégration économique à tous les niveaux. L'adhésion de la majorité des États à la notion du développement durable renforce la nécessité et la légitimité d'agir rigoureusement en matière d'environnement. Ainsi, l'Agence de l'Environnement et de Maitrise de l'Energie (ADEME) estime que « Si le développement durable s'impose aujourd'hui comme une nécessité, il est également une formidable opportunité pour reconstruire notre économie et notre société »<sup>1</sup>.

Cependant, la croissance de la production et le développement, toujours plus rapide, de biens de consommation ont marqué en profondeur la structure socio-économique des pays, notamment les plus industrialisés.

Egalement, l'augmentation du niveau de vie a engendré une surexploitation des ressources et une forte demande de consommation ce qui génère, par conséquent, des quantités importantes de déchets. La prolifération des déchets devient de plus en plus une préoccupation majeure, elle suscite des débats et des dialogues entre des élus, collectivités, associations, citoyens...qui ont pris conscience des dangers que présentent ces déchets sur la santé humaine et sur l'environnement.

A l'instar des autres pays, l'Algérie ne fait pas exception et fait face aux problèmes de prolifération des déchets sous l'effet conjugué de la forte croissance démographique, du changement dans le mode de vie et de l'urbanisation accélérée. Ces déchets peuvent être de nature et de matières variées (déchets organiques, plastiques, papiers carton, verre, etc.).

---

<sup>1</sup> <http://www.ademe.fr/en/expertises/developpement-durable/enjeux-orientations-strategiques>

L'Algérie génère, pas moins de 20 millions de tonnes de déchets ménagers annuellement de toutes catégories (<https://www.businessfrance.fr/>), De plus, la valorisation des déchets (récupération et recyclage) étant à peine naissante en Algérie ne fait que rajouter à l'attractivité de ce créneau.

Face à cette situation menaçante de gravité de l'état de l'environnement compréhensif particulièrement par l'infection des villes et des villages, nous avons jugé important de poser la problématique suivante : **Dans quelle profondeur le recyclage des déchets contribue-t-il à l'accomplissement d'un développement durable ?**

Afin de répondre à cette question problématique et à la sous question, nous avons émis au préliminaire deux hypothèses à vérifier :

**Hypothèse 1 :** Le recyclage des déchets pourrait être une nouvelle manière de créer de la richesse et les emplois.

**Hypothèse 2 :** Le recyclage contribue à protéger l'environnement contre la pollution en faveur du développement durable.

**Nous avons structuré notre mémoire en 3 chapitres.**

Le premier chapitre intitulé « généralités sur le recyclage et la gestion des déchets en Algérie » présente dans un premier temps les définitions des différents termes ayant relation avec le thème du chapitre. Aborder, juste après, la classification des déchets, leur impact, et leur production en Algérie, suivi de l'évocation de l'économie circulaire, la composition des déchets solides urbains en Algérie. Nous terminerons le chapitre par l'évocation de l'impact du recyclage sur l'industrie et sur l'environnement en Algérie.

Le deuxième chapitre présente et explique « le développement durable » commençant par les sources du concept , aspect historique et définition , passant ces enjeux , piliers , principes, acteurs et outils , ensuite on parlera sur les objectifs du développement durable , et on finira le chapitre en évoquant le cas d'Algérie .

Le troisième chapitre intitulé « le recyclage au service du développement durable » explique essentiellement le lien entre les deux concepts et le rôle du recyclage dans le développement durable en parlant du bilan et perspectives du premier.



# Chapitre 1 : généralités sur le recyclage et la gestion des déchets en Algérie.

## 1. Introduction

Depuis le début des années 1990, la protection de l'environnement est devenue une préoccupation collective. La question des déchets est quotidienne et touche chaque individu tant sur le plan professionnel que familial. En tant que consommateur, jeteur, usager du ramassage des ordures ménagères, et trieur de déchets recyclables, citoyen ou contribuable, chacun peut et doit être acteur d'une meilleure gestion des déchets. Des gestes simples permettent d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie et préserver le bien-être de chacun : chaque citoyen peut jeter moins et jeter mieux.

Certains établissements assurent déjà le tri, la collecte et l'enlèvement d'une partie des déchets dangereux ; la loi les oblige à étendre ces actions à l'ensemble des déchets produits. La gestion des déchets se traduit par des coûts que l'établissement a tout intérêt à réduire, voire à ne pas générer.

Le référentiel "gestion des déchets" est un outil mis à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il propose une politique de gestion des déchets dans un établissement, une composante, un campus ou un site avec le double objectif de maîtriser les coûts et de protéger la santé de l'homme et son environnement.

Dans ce chapitre, nous allons exposer quelques données sur recyclage et la gestion des déchets en Algérie.

## 2. Quelques définitions

La définition du dictionnaire de l'académie française indique qu'un déchet est « une diminution, une perte qu'une chose éprouve dans sa substance, dans sa valeur ou dans quelque une de ses qualités. ». La définition du Petit Robert se dit d'un « résidu inutilisable et, en général, sale et encombrant » **(MOLETTA R, 2009)**.

D'après la loi Algérienne N°01-19 du 12 Décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et l'élimination des déchets on entend par:

### 1. Déchet

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériaux, produit ou, plus généralement, tout objet, dont le détenteur se défait, projette de se défaire, ou dont il a l'obligation de s'en défaire ou de l'éliminer.

## **2. Le recyclage**

Y compris l'élimination de tous types de déchets en vue de leur réintroduction sur le marché, Permettre la transformation des déchets en matières premières prêtes à l'emploi. Pour être recyclables, les matériaux doivent être collectés, triés puis correctement stockés dans des conteneurs adaptés : le tri sélectif peut contribuer à améliorer le processus. Les ordures doivent d'abord être collectées et triées, puis recyclées ou incinérées. À la maison, au bureau, sur la route et dans le jardin, le recyclage peut faire économiser de l'argent.

## **3. Gestion des déchets**

Toute opération relative à la collecte, au tri, au transport, au stockage, à la valorisation et à l'élimination des déchets, y compris le contrôle de ces opérations.

## **4. Déchets ménagers et assimilés(DMA)**

Tous déchets issus des ménages ainsi que les déchets similaires provenant des activités industrielles, commerciales, artisanales, et autres qui, par leur nature et leur composition sont assimilables aux déchets ménagers.

## **5. Déchets encombrants(DE)**

Tous déchets issus des ménages qui en raison de leur caractère volumineux ne peuvent être collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés.

## **6. Déchets spéciaux (DS)**

Tous déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui en raison de leur nature et de la composition des matières qu'ils contiennent ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes.

## **7. Déchets spéciaux dangereux (DSD)**

Tous déchets spéciaux qui par leurs constituants ou par les caractéristiques des matières nocives qu'ils contiennent sont susceptibles de nuire à la santé publique et/ou à l'environnement.

## **8. Déchets d'activité de soins(DAS)**

Tous déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif ou curatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

## **9. Déchets inertes (DI)**

Tous déchets provenant notamment de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique lors de leur mise en décharge, et qui ne sont pas contaminés par des substances dangereuses ou autres éléments générateurs de nuisances, susceptibles de nuire à la santé et /ou à l'environnement.

## **3. Classification des déchets**

Dans l'article 05, la loi algérienne N°01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets subdivise les déchets comme suit :

Les déchets spéciaux y compris les déchets spéciaux dangereux.

Les déchets ménagers et assimilés.

Les déchets inertes.

### **1. Déchets dangereux**

Ils ont au moins une propriété dangereuse, telle que : explosif, comburant, Inflammable, irritant, nocif, toxique, cancérigène, corrosif, infectieux, mutagène. Ils appartiennent à l'un des trois groupes suivants :

Les déchets domestiques dangereux, tels que les restes de peinture et de désinfectant,

Déchets générés par les activités de soins et absorbés dans le risque infectieux (DASRI),

Déchets industriels dangereux, y compris tous les autres déchets industriels ou

Agriculture, commerce, artisanat, etc.

### **2. Déchets ménagers et assimilés**

Les ordures ménagères correspondent aux ordures générées par les activités ménagères.

Les ordures assimilées aux ordures ménagères proviennent des communes, de l'artisanat et des bureaux et l'industrie, et collectés par la municipalité.

### **3. Déchets inertes**

Ce sont des déchets sans aucune modification physique, chimique ou biologique. Ils ne sont pas biodégradables et ne gâcheront pas les autres matériaux dans lesquels ils pénètrent, Contact d'une manière qui peut causer une pollution environnementale ou santé humaine.

## 4. L'impact des déchets

Les déchets peuvent être à la fois une ressource et un risque. Désormais, ils ne cessent de croître en quantité et en complexité voire en nocivité. En effet les trois grandes filières de traitement (incinération, centre d'enfouissement technique et compostages) engendrent des pollutions qui affectent l'environnement et l'homme.

### 1. Santé et toxicité

Les déchets présentent un risque pour la santé ils sont qualifiés de dangereux quand ils peuvent porter une atteinte directe à la santé de l'homme soit par contact immédiat prolongé ou répété avec la peau, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée. Il est important de signaler que la faiblesse des connaissances sur la toxicité des déchets est liée au fait que les interactions entre les polluants et la part attribuée aux installations de traitement des déchets difficile à l'établir.

### 2. Pollution de l'environnement

Les milieux sont pollués par des accumulations de déchets contenant des substances dangereuses qui, lorsqu'elles sont mobilisées, sont susceptibles de provoquer des troubles pour l'environnement et pour la santé des populations exposées. (Paracelse, 2010).

Les sources de nuisance des milieux aquatiques proviennent d'une part des décharges par percolation à travers les sols ayant une perméabilité importante avant d'atteindre les nappes phréatiques superficielles on peut également citer les rejets liquides des unités d'incinération (eaux de lavage), comme source potentielle de contamination des milieux aquatiques. Les polluants rencontrés dans les décharges sont notamment des composés organiques (phénols, métaux lourds, pesticides, nitrates.... etc.) sans oublier la présence de micro-organismes pathogènes. (ANONYME 1996(a))

Les émissions liées à l'incinération des déchets et celles de composés volatils liées aux centres d'enfouissements techniques contribuent à la pollution d'atmosphère ; les principales pollutions concernées sont pour l'incinération des métaux lourds (mercure, cadmium) des composés organiques volatils (C.O.V).

### 3. Impacts liés à la gestion des déchets

La gestion des déchets conduit à des rejets de polluants potentiellement toxiques au même titre que l'industrie, le transport, et plus généralement l'ensemble des activités humaines.

Les polluants émis dans le milieu entrent en contact avec l'homme et transmettent leur nocivité de façons diverses. Ces polluants peuvent être transmis soit par voie directe – ingestion, inhalation et contacts cutanés avec les polluants – soit par voie indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire de milieux qui ont été pollués par transfert à partir du sol ou de l'eau.

## 5. La production des déchets en Algérie

Le taux d'augmentation de la densité de population et l'amélioration du niveau de vie, entraînant une augmentation permanente des déchets solides. En termes de quantité et de qualité. Forte urbanisation, abandon des déchets, introduction de nouveaux produits non biodégradables (comme les plastiques) et tarifs bas, La récupération est la principale raison. Nous indiquons la quantité produite Kg/habitant/jour ou annuel. Au niveau national, la quantité moyenne de déchets ménagers générés est de dans un grand centre-ville (Alger) elle est estimée à 0,7Kg/habitant/jour, avec un ratio de 1,2 Kg/habitant/jour.

**Tableau n°1:** Augmentation de la quantité journalière de déchets générée par habitant et par jour en Algérie

Année	1980	2010
Villes moyennes	0,5 Kg	0,8 Kg
Grandes villes	0,76 Kg	1,8 Kg

**Source :** Tahar TOLBA, Directeur Général de l'Environnement et du Développement Durable, Programme d'Appui au Secteur de l'Environnement en Algérie (PAPSE). 02 Décembre 2013.

## 6. L'économie circulaire

Après un bref historique, nous allons définir le concept et présenter ses avantages et limites.

### 1. Historique de l'économie circulaire

L'économie circulaire s'inspire de Michael Braungart et de William Mc Donough par leur formulation de la théorie « Du berceau au berceau en 2002 ». Le premier livre sur l'économie circulaire en langue française paraît en 2009 (Economie circulaire : l'urgence écologique par Jean-Claude Lévy).

## **2. Définition de l'économie circulaire**

L'économie circulaire ou écologie industrielle est une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable ou le déchet d'une industrie soit recycler en matière première d'une autre industrie ou de la même. Selon le ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'environnement, l'économie circulaire est : « l'économie circulaire a pour objectif de rompre avec la logique linéaire qui prévaut extraire, fabriquer, consommer, jeter. Face à l'épuisement de nos ressources, l'économie circulaire propose de produire autrement, en intégrant une exigence écologique à tous les niveaux, de la conception, en passant par la production, jusqu'au recyclage. Dans ce modèle, les ressources d'énergie utilisées doivent être le plus possible renouvelables et le recours aux produits chimiques évité, mais le maillon essentiel est bien le zéro déchet ».

## **3. Avantage et limite de l'économie circulaire**

### **6.3.1 Les avantages**

L'économie circulaire représente de nombreux avantages, à la fois écologiques, sociaux et économiques.

#### **6.3.1.1 Avantages écologiques**

L'économie circulaire réduit la consommation de ressources naturelles par leur réutilisation en boucles en provoquant ainsi la dématérialisation de l'économie.

Elle participe à la réduction des dépenses des entreprises ;

L'économie circulaire favorise la réduction ;

Elle favorise la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par la mise en place d'une stratégie verte qui permettrait à la fois de produire tout en préservant l'environnement ;

Elle participe à l'optimisation de la consommation d'énergie.

#### **6.3.1.2 Avantages économiques**

Elle peut-être facteur d'attractivité d'un territoire et d'opportunité d'emplois par la création de nouvelles activités ;

Elle constitue une occasion en termes de rivalité. Pour les entreprises, elle pourrait offrir des opportunités de développement des marchés nouveaux.

### **6.3.2 Les limites de l'économie circulaire**

Le développement de l'économie circulaire se confronte à une série de difficultés liée au système désorganisé de collecte, à l'insuffisance des infrastructures de recyclage, au manque

de données élémentaires, à la complexité des agrégats essentiels, mais aussi l'imprécision des indices environnementaux aptes à rendre compte des processus en cours et à venir de modification de l'environnement, L'économie circulaire fait nécessairement face à la « complexité des flux de produits à recycler » mais aussi à la « dégradation de matière ». La transition d'une économie linéaire à une économie circulaire pourrait peut-être freiner la croissance économique sur le court terme et restreindre l'aptitude au développement pour certaines activités. La prise de conscience des dégradations environnementales ainsi que la ratification des ressources naturelles sont le moteur de réflexion et le traitement des déchets afin d'aboutir à la préservation de la planète aux générations futures.

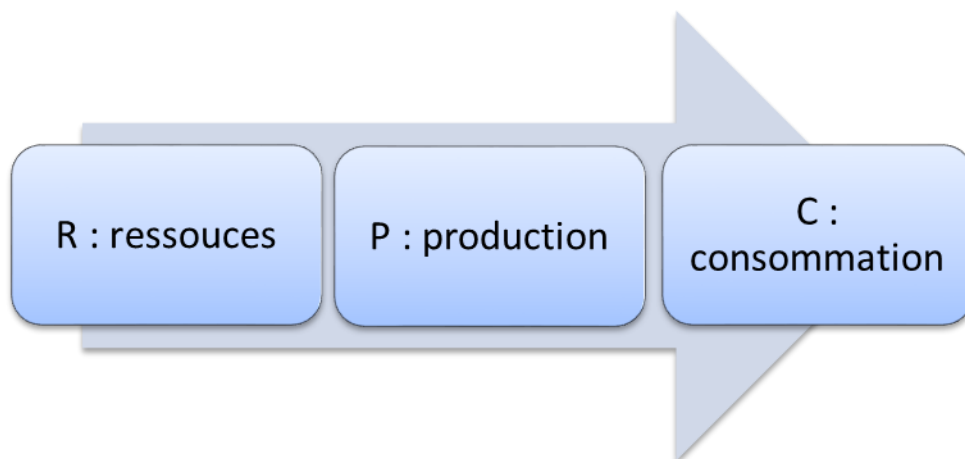
#### 4. Le modèle de développement circulaire

On va commencer par l'ancien modèle de développement linéaire afin de le comparer avec le modèle circulaire.

##### 6.4.1 Le modèle linéaire de production et de consommation

Le modèle de production et de consommation qui prévaut depuis la révolution industrielle repose sur des ressources naturelles abondantes et un schéma linéaire : voir le schéma ci-dessous :

**Figure 1 : Schématisation du modèle de développement linéaire**



**Source : réalisé par David W. Pears et Kerry R. Turner (1990), le premier master en économie de l'environnement et des ressources naturelles, « le modèle de développement linéaire.**

Ce modèle de développement a permis d'accélérer le « progrès » et à des milliards d'individus d'accéder à une certaine prospérité matérielle. Le fondement de la société de

consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux, d'emploi et de l'augmentation de la population mondiale. Nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent déjà largement la bio capacité de la terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets.

La prise de conscience collective a permis d'engager des démarches de réduction des impacts environnementaux qui sont un premier pas indispensable. Cependant réduire l'impact du modèle de développement actuel ne fait que reculer l'échéance. Une démarche plus ambitieuse s'impose.

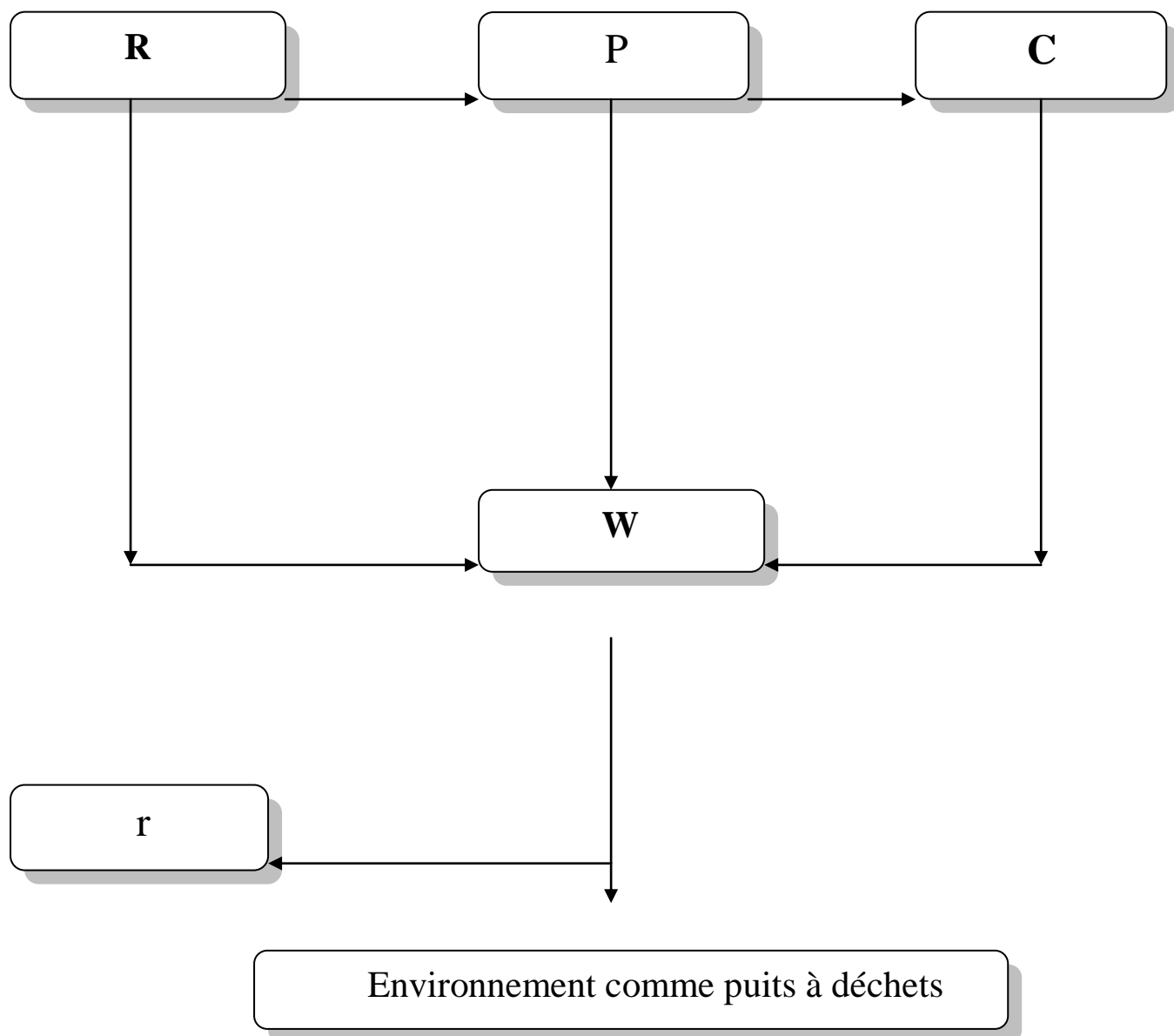
L'économie circulaire concrétise l'objectif de passer d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur, positive sur un plan social, économique et environnemental.

#### **6.4.2 Le schéma circulaire**

L'économie circulaire, en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, prouve déjà que l'efficacité de l'utilisation des ressources crée à la fois de la valeur économique, sociale et environnementale. Son objectif ultime est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques innovants. Il s'agit par exemple de rallonger les flux de matière (réemploi, recyclage) et de produits (éco conception sans toxique ni obsolescence programmée, réparation, réutilisation puis recyclage) tout au long de la vie du produit ou service. Ce modèle repose sur la création de boucles de valeur positives à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et de consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants. La gestion des déchets ne peut plus se réduire à une conséquence du modèle de production actuel. L'optimisation de l'utilisation des ressources par une éco conception pensée en amont transforme la gestion des déchets en une simple étape de la boucle matière.



**Figure 2 : Schématisation du modèle de développement circulaire**  
**Le modèle de développement circulaire**



**R : ressources C : consommation P : production W : (waste) déchets r : recyclage**

Source : MIMOIN (S), Cours d'économie des ressources naturelles, Université de Tizi Ouzou, 2017.

#### **6.4.3 Une logique de coopération**

L'économie circulaire invite à une coopération entre les acteurs sur les territoires, qu'elle contribue à redynamiser par un développement économique local.

Une fabrication en synergie avec le tissu industriel : les déchets des uns sont les ressources des autres !

L'impact environnemental des procès est pris en compte afin de limiter les matières premières utilisées, de faire appel aux énergies renouvelables, de réutiliser et recycler (eaux grises, chutes, récupération thermique.). Des synergies au sein de l'usine et des complexes industriels permettent de mutualiser l'usage des ressources à l'échelle d'un territoire et créer des emplois.

## 7. La composition des déchets solides urbains en Algérie

Le flux des déchets est un mélange hétérogène de produits et matériaux dont sa composition varie avec ses sources de génération, ainsi que la classification socio-économique de la localité (EBOT MANGAA *et al*, 2007, cité par DJEMACI, 2011).

Dans les villes des pays en voie de développement, cette composition reste prédominante par les déchets organiques d'origine alimentaire. Le tableau suivant illustre la composition des déchets ménagers des pays du Maghreb.

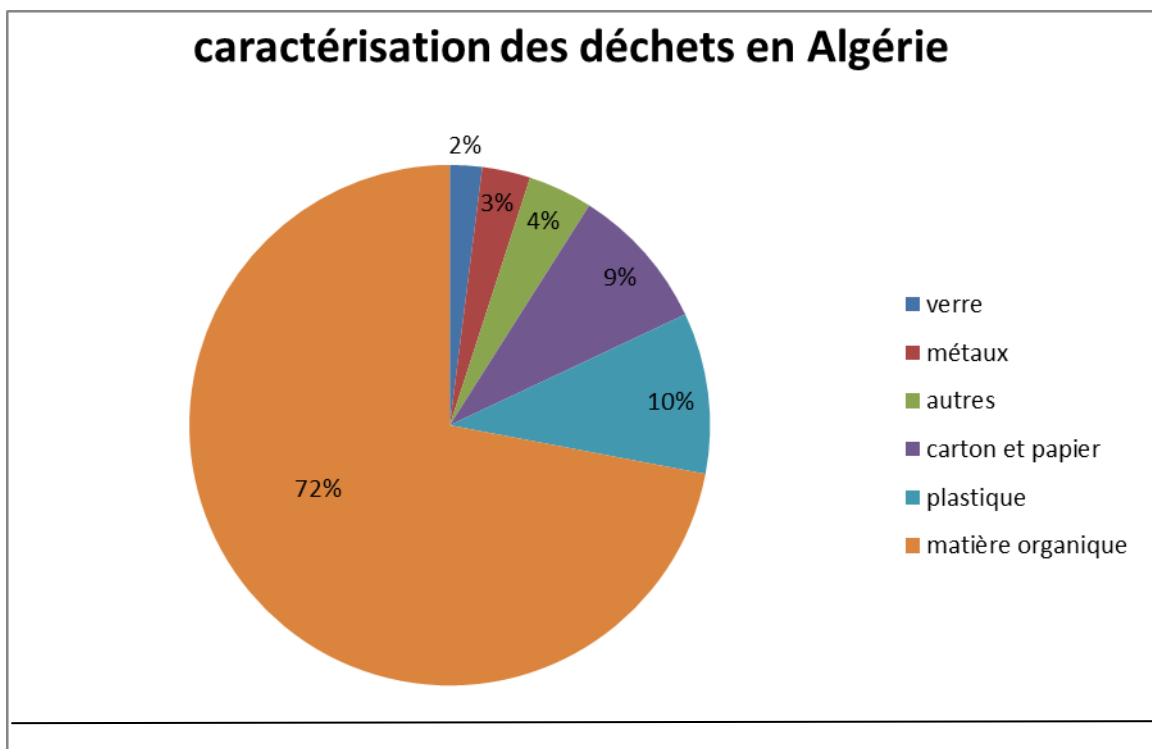
**Tableau N°02 : Composition des déchets ménagers des pays du Maghreb**

Pays	Fraction organique (%)	Papier (%)	Carton (%)	Plastique (%)	Fraction inertes fines (%)
Algérie	67-89	7-9		2-3	0,2-23
Libye	42-48	16-19		2	3
Maroc	50-70	5-20		2-8	5-20
Mauritanie	4,6	3		17	44,5
Tunisie	37-81	1-23		1-16	0-2

Source : Ammar, S. B. (2006). Les enjeux de la caractérisation des déchets ménagers pour le choix des traitements adaptés dans les pays en développement: (Doctoral dissertation, Institut National Polytechnique de Lorraine).

**Le graphique** suivant fournit des données sur la composition des déchets solides produits en Algérie. Les principaux composants sont les résidus alimentaires (organiques) avec un taux moyen de 72 %, plastique 10 %, papier/carton 9,3 %, verre 1,36 %, métaux 3,2% et le chiffon et autres 4,14% (AND, 2007). Cette composition reflète le mode de consommation des ménages algériens qui est basée dans une grande partie sur les produits frais (fruits et légumes) conjuguée à l'absence de la culture des produits de conserves.

**Figure N°03: Graphique de la composition des déchets en Algérie.**



**Source : Djemaci, B. (2012). La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité (Doctoral dissertation, Université de Rouen).**

## 8. Impact du recyclage sur l'industrie et sur l'environnement (en Algérie)

### 1. L'industrie

Le recyclage est un enjeu économique important, depuis les années 1970, le recyclage des déchets est considéré comme un élément de base pour améliorer les conditions de vie dans les pays développés, et une activité de la société de consommation, y compris le recyclage des métaux, papiers, plastiques, etc., afin de les réintroduire dans la production cycle. Forme matérielle similaire. Le recyclage présente de nombreux avantages, principalement la réduction de la pollution d'un point de vue écologique et la protection des ressources

naturelles d'un point de vue économique. Ces méthodes ne sont généralement pas chères, mais certaines méthodes sont complexes et peu rentables.

### **Quelques perspectives pour la suite ?**

Les investisseurs n'entendent pas s'arrêter là, ils voient dans le recyclage un moyen de renforcer l'indépendance du pays dans l'approvisionnement en matières premières. Les chercheurs poussent de plus en plus leurs recherches pour augmenter l'efficacité du processus et protéger toutes les ressources, pourquoi pas. De plus, face à tous ces efforts, des défis demeurent. D'une part, le recyclage reste tributaire de l'offre, et d'autre part, il se trouve en véritable concurrence avec des matières vierges totalement dépendantes des matières premières et du prix du pétrole. Enfin, en Algérie, l'ancien ministre de l'Eau et de l'Environnement Abdelkader OUALI a appelé les investisseurs à développer ce marché, qui était estimé à 38 milliards de dinars en 2016, et a souligné l'importance de ce domaine. Cela dit, force est de constater que la collecte des ordures ménagères a bel et bien été négligée dans notre pays. Bien que les autorités n'aient pas pris de mesures sérieuses, les citoyens ne prêtent pas beaucoup d'attention à cette question. Par conséquent, ces allégations sont toujours évidentes. Intangible. Anes LAZRI Partenariat Réd-DIG-"Liberté" (#RDL)/CAP (EN Polytechnique).

## **2. L'environnement**

### **8.2.1 Effet sur l'eau**

La pollution des milieux aquatiques par les matières plastiques peut être :

**Direct :** Déversement de matériaux dans les rivières, ruisseaux (ou océans) Après le passage ou non des plastiques (et/ou de leurs additifs) dans la station d'épuration.

**Indirect :** Une certaine partie causée par les précipitations atmosphériques Polluants dans l'atmosphère. Ruissellement d'eau sur sol contaminé ou Le lessivage des polluants par les eaux de pluie.

Les plastiques entrent en contact avec l'eau et libèrent leurs additifs, tels que Plastifiant et stabilisant. En effet la contamination des eaux par les métaux est représentée par l'utilisation de canalisation galvanisée en plomb et l'emploi des soudeurs argent-cadmium dans ces canalisations. L'attaque de ces canalisations, particulièrement lorsqu'il s'agit d'eau à bas degrés hydrotimétrique ou ayant subi une déminéralisation peut amener la dissolution des métaux toxiques.

### 8.2.2 Effet sur les végétaux :

Les contaminants pénètrent dans les plantes de deux manières. D'une part, la pollution Par le canal radiculaire, d'autre part, par l'approche de l'astomie. L'exposition des plantes au Cd provoque Le nombre d'unités photosynthétiques et de plastes par chloroplaste a diminué. Inhibe également la croissance des racines, ce qui peut également inhiber la croissance des tubes pollen. Chez les plantes, le cadmium peut changer Individus parentaux (grains, fruits, cônes). Il affecte également le poids, la quantité et La qualité de la réserve d'embryons. Cela expliquera les défauts de développement dans certains cas Progéniture.

### 8.2.3 Effets sur les organismes vivants :

Les organismes vivants peuvent être contaminés directement par les voies respiratoires ou indirectement par les voies nutritionnelles. L'exposition de rats au plomb au cours de la troisième semaine de gestation peut déséquilibre hormonal. La population animale dans les zones contaminées par les métaux lourds a diminué, Cela peut expliquer le ralentissement de la décomposition des ordures. Chez les mammifères Augmentation des fausses couches liées à l'empoisonnement transplacentaire fœtal Les dioxines sont un fait bien connu.

### 8.2.4 Impact sur l'air :

L'atmosphère terrestre est de plus en plus polluée. La pollution de l'air Le résultat des gaz et des particules introduits par les activités humaines. Combustible fossile utilisé dans la fabrication (en particulier le pétrole) Les plastiques sont la principale source de gaz à effet de serre (Co<sub>2</sub>, CO, HC, NO<sub>x</sub>, etc.). L'accumulation de ces gaz entraîne un réchauffement global et une instabilité climatique Échelle planétaire. vingt-et-un Lors de la combustion des plastiques, selon leur composition, dibenzodioxine polychlorée (PCDD), dibenzofurane polychloré (PCDF), Peut également libérer des hydrocarbures aromatiques, des phénols et des métaux lourds Dans l'atmosphère.

### 8.2.5 Impact sur la santé humaine :

La toxicité fondamentale du plomb contenu dans les additifs plastiques est La destruction de la biosynthèse de l'hémoglobine entraîne une légère anémie et Augmentation de la plombémie. Le plomb a une tendance particulière aux cellules nerveuses. Ces Les dommages causés par le plomb ne dépendent pas seulement de la durée et de la gravité du plomb L'exposition, en particulier l'âge auquel elle survient.

## **Conclusion**

Le plastique, né il y a une cinquantaine d'années, est considéré comme le matériau du troisième millénaire. Il peut être polluant s'il n'est pas traité. Donc c'est à nous, citoyens, de le recycler afin de préserver la stabilité de notre environnement. Le plastique est notre avenir car nous l'utilisons en permanence. Toutes les nouvelles technologies, les domaines de l'innovation, la recherche de nouveaux objets, utilisent les matières plastiques. Les plastiques sont financièrement à la portée de tous, car fabriqués industriellement. De plus nous pouvons le trouver partout. Mais nous polluons la planète si nous ne recyclons pas les matières plastiques et que nous les jetons dans la nature. Le recyclage des déchets en général et des déchets plastiques en particulier représente un secteur presque vierge en Algérie. La collecte, le tri, et la valorisation sont trois tronçons qui se succèdent mais qui peuvent être dissociées, ce qui offre des opportunités d'investissement promoteurs pour les jeunes algériens qui désirent se lancer dans ce domaine.

## Chapitre 02 : Le développement durable

### Introduction

La planète et les sociétés dont nous dépendons sont constamment attaquées: réchauffement climatique, épuisement des ressources (pas seulement énergétiques), augmentation de la production de déchets, augmentation de la pauvreté dans tous les pays (même les pays industrialisés), krachs boursiers, entre pays du Nord et Sud Le fossé se creuse de plus en plus ... Résoudre les crises (pas spécialement les crises économiques) nécessite de la sympathie pour la planète, qui fait partie du développement durable. Ainsi, au début du XXIe siècle, elle est au centre de nombreux débats de société et de toutes les préoccupations des responsables..

Comme toute construction sociale, le concept de développement durable a émergé dans un contexte historique particulier. Ce concept continue d'étendre son influence, parce qu'il met en évidence la grande interdépendance qui existe entre la nature et les organisations humaines qui en dépendent de cette dernière.

En effet, Cette connexion entre tous les systèmes naturels et artificiels nécessite une coopération renforcée et continue pour résoudre les conflits d'utilisation et réduire le danger et la tension d'attaquer des systèmes importants sur notre planète (c'est-à-dire les enfants et petits-enfants à naître), bien entendu, cette coopération renforcée nécessite la mobilisation de tous les acteurs économiques, sociaux et politiques, que ce soit par la sensibilisation ou la coercition, y compris les aspects financiers.

### 1 . Le Développement durable : Sources du concept, Aspect historique, et définition

Avant de rappeler cette définition, nous reviendrons sur les sources de ce concept et sur les grandes dates de son évolution.

#### 1. Les sources du concept

Il est reconnu que le terme «sustainable devlopment» a été utilisé pour la première fois par les Nations Unies dans le rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) intitulé «Stratégie mondiale de la conservation» (1980) <sup>2</sup>

---

2

## 1. Les évocations antérieures de ce concept

**Sur le plan économique:** L'économiste Kenneth Boulding (1966) a comparé l'économie du cow-boy (l'économie du cow-boy) à l'économie de l'astronaute (l'économie des astronautes). Selon lui, la première approche détruit l'équilibre écologique établi au fil des ans, tandis que la seconde approche consiste à construire l'économie.

D'un point de vue religieux, l'historienne Lynn Townsend White (1984) a démontré la responsabilité du christianisme occidental dans la crise écologique. Le rapport sur la pelouse du Club de Rome, intitulé « Halte à la croissance? » (Meadows, Meadows et al. [1972] 1973), révèle un modèle économique basé sur une croissance illimitée. Ce rapport considère le développement économique et la protection de l'environnement comme une contradiction et appelle à un changement radical de la voie du développement. James Lovelock (1993) estime que les systèmes de vie sur terre appartiennent à la même entité et régulent l'environnement de manière à maintenir des conditions propices à la vie.

### **Les conférences des Nations Unies et leurs instruments :**

La conférence de Stockholm sur l'environnement humain (1972) reste la référence.

En 1987, le rapport « Notre avenir à tous », rendu par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement réunie à la demande de l'ONU et présidée par « Gro Harlem » Brundtland, consacre le terme « sustainable development », traduit successivement en français par « développement soutenable », puis développement viable et, enfin, **développement durable**.

1. Fruit d'une collaboration entre l'UICN, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le World Wildlife Fund (WWF), ce rapport montre que le développement doit améliorer la qualité de vie des humains tout en conservant la vitalité des ressources naturelles.

### **40 ans de développement durable : les dates marquantes :**

1972 - 1ère Conférence des Nations unies sur l'environnement humain (CNUEH)

Création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Pour la première fois, les différents liens entre environnement mondial et impératifs de développement sont étudiés.



1980 - La notion de développement durable apparaît pour la première fois dans la Stratégie mondiale de la conservation (SMC)

La SMC présente les 4 principaux facteurs de la destruction des ressources naturelles :

- Pauvreté
- Pression démographique
- Inégalités sociales
- Conditions du commerce international

1987 - Rapport « Notre avenir à tous » (rapport Brundtland)

Il donne pour la première fois une définition du terme « développement durable » en faisant un lien entre les questions sociales, économiques, environnementales et culturelles :

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

1988 – Création du groupe international sur le changement climatique (GIEC)

Il est chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique.

1992 – Sommet de la Terre – Conférence des Nations unies sur l’environnement et le développement à **Rio de Janeiro**, 173 chefs d’Etat adoptent le programme d’action « **Action 21** » qui contient :

- La déclaration de Rio sur l’environnement et le développement
- La Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC)
- La Convention sur la biodiversité (CBD)
- La déclaration sur la gestion des forêts
- La création de la commission onusienne sur le développement durable (CNUDD)

1994 – Conférence internationale sur la population et le développement au

Caire

1995 – Sommet mondial sur le développement social à Copenhague 128 chefs d’Etat et de gouvernement adoptent la déclaration sur le développement social, dont l’objectif est de faire face aux 3 fléaux qui touchent tous les pays du monde : la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale.

1996 – Sommet des villes à Istanbul Les Etats s’engagent sur 2 objectifs : un logement convenable pour tous et le développement de d’établissements humains viables en ce qui concerne l’environnement, les droits de l’Homme, le développement social, les femmes et la population dans le contexte spécifique de l’urbanisation.

1997 – 1er Forum mondial de l'eau à Marrakech

Tous les 3 ans, ce groupement d'ONG, de gouvernements et d'organisations internationales pour objectif de placer les enjeux de l'eau sur l'agenda politique international et de sensibiliser la société à l'importance de l'eau.

2000 – Sommet du millénaire des Nations unies à New York, 8 objectifs du millénaire pour le développement sont fixés pour 2015 :

- Pauvreté et faim
- Education primaire
- Egalité des sexes
- Mortalité infantile
- Santé des mères
- Maladies
- Environnement durable
- Partenariat mondial

2002 – Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg

Le développement des partenaires avec la société civile (collectivités locales, administrations, citoyens, etc.) prend une dimension importante.

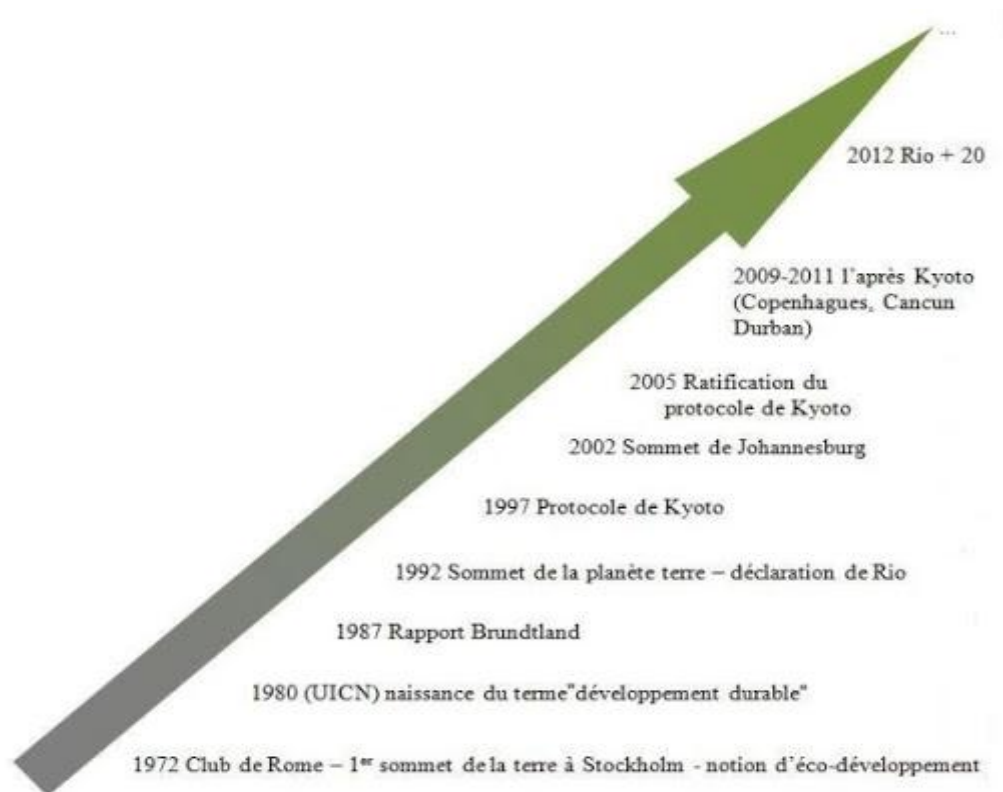
2005 – Entrée du protocole de Kyoto Signé le 11 décembre 1997, le Protocole devrait être ratifié par au moins 55 pays, représentant 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En 2010, il a été ratifié par 168 Etats.

2010 – 10ème Conférence des parties à la Convention sur la Diversité biologique (CDB) à Nagoya – COP10

Des résultats concrets : adoption d'un plan stratégique de préservation de la biodiversité et création d'un panel intergouvernemental scientifique et politique en matière de biodiversité et de services éco systémiques (IBPES).

2012 – Sommet Rio+20 – Conférence des Nations unies sur le développement durable (UNCSD)

2 thèmes : l'économie verte dans le cadre du développement durable et cadre institutionnel du développement durable.



**Figure04 : Les sommets et conférences des nations unies sur le développement durable**

**Source :** [http://stockage.univ-valenciennes.fr/MenetACVBAT20120704/acvbat/chap01/co/ch01\\_010\\_acv\\_6.html](http://stockage.univ-valenciennes.fr/MenetACVBAT20120704/acvbat/chap01/co/ch01_010_acv_6.html)

## 2. Définition :

Le développement durable vient de la combinaison de deux mots, qui définissent un modèle d'organisation sociale.

- Par le développement, on parle d'améliorer la performance de l'entreprise (économique, sociale, etc.).

Utilisez le terme «durable» pour décrire les choses qui peuvent maintenir la stabilité dans le temps, la stabilité et la durabilité.

La combinaison de ces deux mots donne la définition du développement durable: améliorer la performance de l'entreprise pour qu'elle reste stable dans le temps.

Le développement durable est un moyen d'organiser la société pour répondre le plus efficacement possible aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Aujourd'hui, un passage à un modèle plus durable est nécessaire pour vivre dans un monde plus juste et protéger notre planète et ses ressources naturelles.

Ce concept fait du comportement économique, social et écologique d'aujourd'hui le centre de l'attention des gens, a-t-il dit, le bien-être des générations futures doit être jugé. Il assure l'égalité entre les générations.

Dans le rapport Brundtland, il est également indiqué que dans le contexte du développement durable, les besoins de la société actuelle et de la société future sont plus élevés que les besoins des pauvres. Nous sommes souvent satisfaits de la définition normative, mais oublions de considérer les problèmes des pays pauvres.

Soit dit en passant, c'est très proche, mais en même temps très différent de ce que St. Exupéry a dit à l'occasion du sommet de Johannesburg du Secrétariat national au développement durable : "Nous n'avons pas hérité le monde de nos parents, nous avons emprunté le monde de nos enfants." Ici, l'auteur dépasse la simple égalité intergénérationnelle. Elle renverse la flèche du temps : il ne s'agit pas seulement d'agir pour assurer les besoins de nos enfants, il faut d'abord assurer leurs besoins, puis nos propres enfants. Autrement dit, si le rapport Brundtland nous dit : servons-nous mais laissons les choses à nos enfants, Saint Exupéry dit : considérons d'abord nos enfants et voyons ce que nous pouvons accepter aujourd'hui. La définition du développement durable, c'est d'abord les enjeux moraux et de partage entre générations et entre une même génération.

**Remarque :** Le développement durable est la traduction de l'expression anglaise « sustainable development », dans laquelle l'adjectif « sustainable » fait référence à la capacité de l'environnement naturel à absorber les chocs et l'endurance. La traduction du terme « sustainable » n'est pas particulièrement suffisante, mais elle est désormais entièrement introduite en français. L'adjectif « sustainable » est également traduit par durable, acceptable, voire raisonnable, afin de prendre en compte l'aspect moral.

Le terme « développement durable » décrit un développement qui respecte l'efficacité économique, l'équité sociale et le respect de l'environnement pour chaque acteur concerné. Ainsi, nous évoquons les trois piliers du développement durable composés de trois domaines qui se croisent: à l'intersection de ces trois domaines, la part du développement durable (à réaliser) est impliquée. Les dimensions culturelle et patrimoniale sont intégrées dans les piliers sociaux.

## **2. Les Enjeux du Développement durable**

Aujourd'hui, partout dans le monde, l'entreprise est confrontée à un défi majeur: repenser son modèle afin de jeter les bases d'un avenir plus durable, positif et juste. La

durabilité est au cœur des discussions dans tous les domaines. Nous essayons de produire une énergie propre plus respectueuse de l'environnement pour réfléchir à des moyens plus efficaces de détour, mais il y a moins de dommages à la terre, et c'est plus facile à obtenir pour tout le monde. Nous essayons de définir un nouveau modèle économique pour rendre la répartition des richesses plus équitable pour prévenir et lutter contre l'exclusion, la pauvreté et l'inconfort. Notre innovation, invention, technologie ou mode de vie défient ensemble nos concepts habituels de vie quotidienne, de travail et de loisirs. Bref, les sociétés se transforment, ou en tout cas, elles sont contraintes de faire face aux menaces posées par les crises écologiques, le changement climatique ou les Changements dans les aspirations citoyennes et démocratiques.

Tous ces défis font partie des défis du développement durable.

Les comprendre, les analyser et les étudier signifie se donner les moyens de trouver des solutions et des arrangements pour construire un monde plus durable, plus juste et plus sain. Quels sont ces problèmes? Quels sont les tenants et les aboutissants? Comment comprendre leur complexité et les phénomènes qu'ils couvrent? Décrypté.

### **1. Les trois enjeux du développement durable : économie, environnement, société**

Traditionnellement, selon la définition du développement durable dans le rapport Brundtland en 1987, les défis auxquels le développement durable est confronté sont divisés en trois catégories. Il y a l'économie, l'environnement et la société. Par conséquent, nous disons que le développement durable est un mode de vie qui nous permet de prendre en compte les objectifs de performance économique, les ambitions de protection et de préservation de l'environnement et un développement social commun positif.

Au fil des années, cette vision a permis de penser l'évolution de notre société de manière un peu plus durable, mais il semble aujourd'hui qu'elle ne puisse plus expliquer avec précision et pertinence les enjeux de développement durable auxquels sont confrontés les hommes modernes.

Au fur et à mesure que nous en apprenons davantage sur le monde, nous nous rendons compte que ces trois dimensions (économique, sociale et environnementale) sont en réalité en permanence imbriquées et sont toujours dans une interrelation complexe.

Ainsi, nous savons désormais que la protection de la planète est indissociable de notre équilibre économique : la performance de notre entreprise et sa capacité à répondre à nos besoins dépendent directement de notre capacité à protéger les ressources et les écosystèmes.

De même, notre environnement affecte les aspects sociaux de nos vies, tels que la santé, les inégalités ou l'exclusion. Aujourd'hui, la séparation entre économie, environnement et société semble perdre de son sens. Alors, comment comprendre l'enjeu du développement durable en allant plus loin que cette typologie?

## **2. Les enjeux du développement durable : une seconde approche**

L'enjeu du développement durable est en effet présent dans tous les aspects de notre vie : notre mode de consommation, nous agissons donc chaque jour pour préserver la santé, les ressources que nous utilisons au quotidien nous chauffent, nous inspirent, nous nourrissent. notre vision de la vie associative : Nos institutions et la manière dont nous participons à la vie politique et démocratique sont des choix politiques, culturels et sociaux que nous nous imposons collectivement. Et aussi notre modèle de répartition de la richesse, la fiscalité, notre système juridique. Bref, les défis du développement durable existent en même temps. Il est impossible de les synthétiser et de les résumer de manière complètement détaillée, mais pour les comprendre, il est nécessaire de savoir identifier les principaux enjeux au cœur de cette complexité.

Une manière est de regrouper ces enjeux par thèmes: réchauffement climatique, démocratie, conservation de la biodiversité, transition énergétique, transition agricole. Ainsi, nous pouvons enfin obtenir une liste de problèmes plus faciles à comprendre, et proposer des actions, des changements et de nouveaux modèles pour chacun de ces problèmes afin de peut-être trouver une solution.

### **Une liste des enjeux du développement durable :**

Parmi ces enjeux, c'est sans aucun doute les plus importants :

- Changements climatiques et atmosphériques
- Biodiversité et écosystèmes
- Transition agricole et alimentaire
- Transition énergétique
- Mobilité durable
- Innovations durables et responsables
- Préservation de la santé
- Bien-être et qualité de vie
- Égalité et droits humains
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

- Répartition des richesses
- Transparence et démocratie
- Consommation responsable
- Réduction des déchets et des gaspillages
- Modèles économiques alternatifs

### **3. Les piliers, principes, acteurs et outils du développement durable**

#### **1. Les piliers**

##### **3.1.1 Le pilier économique**

L'économie est un outil au service du développement humain. Par conséquent, le développement durable n'exclut pas la poursuite de la croissance (augmentation de la production de biens et de services) pour répondre aux besoins des générations présentes et futures. Cependant, le développement durable promet une gestion raisonnable et durable sans nuire à l'environnement et à la société.

##### **3.1.2 Le pilier social et sociétal :**

Le développement durable vise à assurer la cohésion sociale en garantissant la réduction de la pauvreté et des inégalités, le partage équitable des revenus et des services, et la répartition équitable de la richesse basée sur la contribution de chacun. Le pilier social comprend également la dimension sociétale, qui cible les relations de l'entreprise avec la société civile (élus, médias, administration, communauté scientifique, organisations non gouvernementales, communautés, actionnaires, banquiers, assureurs, fournisseurs, sous-traitants, clients, consommateurs).

##### **3.1.3 Le pilier environnemental**

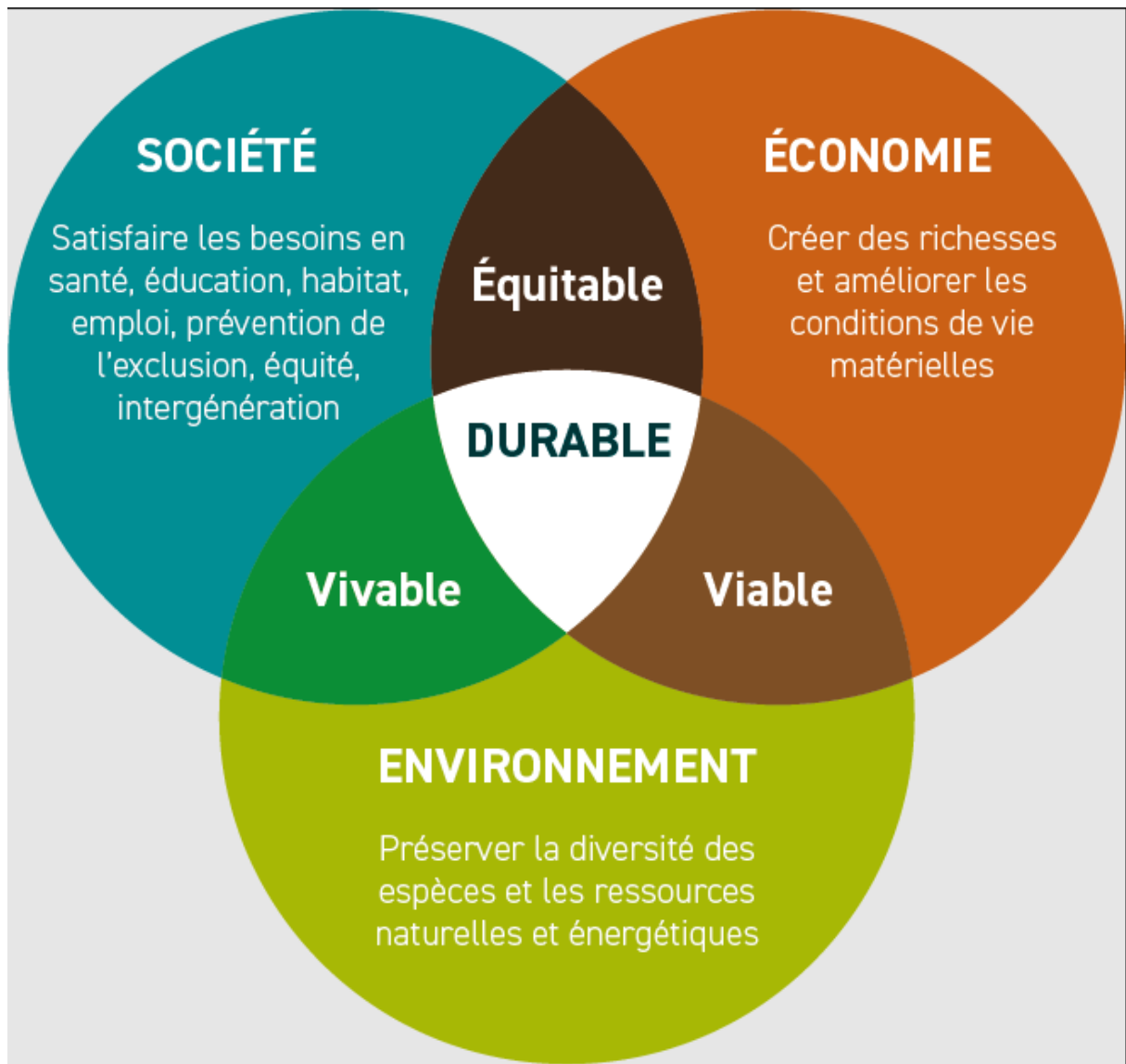
Le développement durable vise à limiter l'impact des activités humaines sur le milieu naturel et le milieu urbain. Il s'agit de la protection à long terme des ressources naturelles en réduisant la surexploitation, les nuisances, la destruction des paysages et l'utilisation des énergies fossiles pour favoriser le développement des énergies renouvelables. Exemples: réduire les polluants émis dans l'atmosphère, prévenir la déforestation et la désertification, protéger la biodiversité et les forêts, et promouvoir le respect de l'environnement et une agriculture saine.

##### **3.1.4 Le pilier culturel (la culture et la diversité culturelle)**

Depuis le Sommet mondial du développement durable de 2002, la culture est considérée comme le quatrième volet du développement durable.

La culture est diversifiée et constitue un atout. Sans le respect de la protection de la liberté et des droits culturels, de l'identité, des connaissances, de la langue, des modèles et rythmes de développement diversifiés, il est impossible d'imaginer un développement durable.

**Figure05 : Les piliers du développement durable**



Source : <https://www.youmunity.org/tag/cooperation/page/3/>



## **2. LES 5 PRINCIPES CONSTITUTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **3.2.1 LE PRINCIPE DE PRECAUTION**

Le principe de précaution introduit la prise en compte de l'incertitude des conséquences techniques. Cela implique de tout mettre en œuvre pour dissiper les doutes sur les conséquences de cette dernière. Par conséquent, il convient aux mesures qui peuvent être prises lorsque le risque d'impact négatif sur l'environnement est scientifiquement incertain. Elle ne s'applique pas aux risques graves connus (il s'agit d'une mesure préventive). Son application prouve qu'il est nécessaire de limiter ou de prévenir certaines actions potentiellement dangereuses, sans attendre la détermination scientifique de la survenance du danger.

Le principe de précaution remonte au débat sur l'environnement des années 80. Il a été formulé en 1992 dans le cadre des soi-disant Principes de Rio: « Afin de protéger l'environnement, tous les pays doivent prendre des mesures préventives fondées sur leur Lorsqu'il existe un risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir d'excuse pour reporter des mesures efficaces visant à prévenir la dégradation de l'environnement. Il figurait dans le traité de Maastricht. Des discussions sont actuellement en cours dans le cadre de la "Charte de l'environnement" en cours d'élaboration en France. Il concerne principalement les secteurs de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de la santé. En 1998, la Cour européenne de justice l'a appliquée dans l'affaire «vache folle». On parle souvent d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés).

Il a justifié le retrait du marché de l'insecticide «Gaucho» , car il n'a pas analysé complètement les risques qu'il représente pour les abeilles.

### **3.2.2 LE PRINCIPE DE PREVENTION :**

La prévention passe par la mise en place de règles et d'actions pour anticiper les risques avérés et réduire leur impact. Ces règles doivent tenir compte des dernières avancées technologiques. Il est illustré par la mise en œuvre de la norme. Par conséquent, la Déclaration de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement stipule que «tous les pays doivent adopter des mesures législatives efficaces dans le domaine de l'environnement».

Dans les situations professionnelles, divers risques connus relèvent de ce principe (par exemple, le port de chaussures de sécurité ou le port de gants dans de nombreuses industries).

Il évite - «prévient» - les accidents face à des risques connus (sols de restaurant glissants, objets lourds pouvant facilement vous écraser les pieds dans l'industrie, etc.)

### **3.2.3 LE PRINCIPE DE RESPONSABILITE :**

Ce principe découle du constat que le progrès technologique et le pouvoir d'action des grandes institutions de notre société (pays, multinationales, etc.) peuvent avoir un impact considérable à long terme et donc avoir un impact sur les générations futures. Certaines actions peuvent avoir des conséquences irréversibles, notamment dans la protection de la nature.

Dans le contexte du développement durable, il existe généralement quatre niveaux de responsabilité:

- La solidarité intergénérationnelle
- La maîtrise de l'utilisation des ressources naturelles
- La transmission du patrimoine collectif
- La transparence (informations)
- La responsabilité, c'est-à-dire la vigilance face aux conséquences des actions individuelles ou collectives, est le principe fondamental du développement durable.

### **3.2.4 LE PRINCIPE D'AMELIORATION CONTINUE :**

Le principe d'amélioration est réalisé par petites étapes continues, avec des aspects pratiques qui encouragent l'action. Le principe d'amélioration continue repose sur (notamment l'entreprise) l'expérience acquise en matière de qualité. Cela implique de mesurer la situation, de fixer des objectifs de calendrier, de formuler des mesures de calendrier, de les mettre en œuvre et de les évaluer, puis de redémarrer constamment le programme (planifier-exécuter-prouver et contrôler-corriger et réagir). Nous pouvons ainsi progresser au niveau international (comme la réduction des gaz à effet de serre) et au niveau de l'entreprise (comme la réduction de la pollution à l'aide de la norme ISO 14001). Le principe d'amélioration continue des performances environnementales par la maîtrise des impacts liés aux activités de l'entreprise).

### **3.2.5 LE PRINCIPE DE PARTICIPATION (INFORMATION) :**

Le principe de participation, c'est-à-dire des faits correctement informés, possédant les connaissances nécessaires pour contribuer à la vie publique (entreprises, domaines de la vie ...) de manière responsable et efficace, est considéré comme essentiel Les conditions d'un développement durable.

Cela commence par l'hypothèse suivante: une personne peut pleinement comprendre la situation et participer au mécanisme de prise de décision de la vie démocratique en fonction

des caractéristiques de notre société, et en termes d'intérêts communs, peut contribuer à un véritable développement durable.

### **3. Les acteurs du développement durable :**

Le développement durable implique tous les acteurs, rassemblant toutes les personnes physiques et morales (gouvernements, collectivités locales, associations, entreprises, citoyens) pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre des valeurs et objectifs du développement durable. Le principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement stipule: «La meilleure façon de traiter les questions environnementales est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés.» En ce qui concerne le préambule de «<< l'Agenda 21 de Rio >>», il souligne que «<< le développement durable doit être mis en œuvre par tous les acteurs de la société publique, privée et civile aux niveaux local, national, sous-régional et mondial. << Acteur >>, 2008).

#### **3.3.1 Les pouvoirs publics :**

Lors du Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro, les gouvernements de 173 pays se sont engagés à formuler un programme d'action international pour le XXI<sup>e</sup> siècle: «Agenda 21». Le texte rassemble une série de mesures liées au changement climatique, à la désertification, à la déforestation, à la perte de biodiversité dans les pays en développement, à la pollution de l'eau, à l'épuisement des sols et aux conditions de travail. Au niveau de l'Espace économique européen, il prend la forme de la stratégie européenne de développement durable, qui définit une large ligne d'action pour ses États membres. La France a adopté la «Stratégie nationale de développement durable» en 2003, elle est révisée tous les 5 ans.

#### **3.3.2 Les collectivités locales :**

Il existe également une variante de l'Agenda 21 pour les collectivités locales : l'Agenda 21 local, qui est un plan d'action. À partir de la conception du projet, il définit les objectifs et les modalités de mise en œuvre d'un véritable projet de territoire qui intègre le développement économique, social et environnemental. Tous les principes liés au développement durable (solidarité, participation, équité, coopération, etc.) doivent traverser le processus d'élaboration, de mise en œuvre (plans et actions départementaux mis en œuvre) et d'évaluation du projet. Les domaines d'action concernent l'environnement (eau, sol, air, bruit...), les activités (agriculture, tourisme, commerce, industrie...), la qualité de vie (emploi, sécurité, culture, patrimoine, santé, solidarité), l'éducation.) et Urbanisme (maisons, habitats).

### 3.3.3 Les entreprises :

Outre la performance financière, les entreprises doivent de plus en plus prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs actions.

Dans ce cas, de nombreuses personnes s'engagent dans des pratiques de responsabilité sociale fondées sur des valeurs éthiques : le respect des salariés, de la société et de l'environnement.

Cette approche leur permet de devenir des acteurs importants dans la mise en œuvre des principes du développement durable et leur procure de nombreux avantages :

Augmenter leurs performances commerciales et financières

Fidéliser les employés et les consommateurs

Réduire les risques, notamment juridiques, industriels et économiques

Construire une nouvelle crédibilité auprès des investisseurs et du public.

### 3.3.4 La société civile

Il s'agit d'abord d'organisations non gouvernementales (ONG), telles que Greenpeace, les Amis de la Terre, le Fonds mondial pour la nature, Amnesty International... choix rationnels  
Rôle important. Au niveau individuel, chaque citoyen doit assumer la responsabilité de ses propres choix de consommation et de ses actions pour changer les choses.

## 4. Les outils du développement durable

Il convient de noter dès le départ qu'il n'existe pas d'outil universel. En fait, il existe plusieurs types d'outils. Cependant, pour être efficaces, elles doivent encourager des actions concrètes.

### 3.4.1 Les outils de gestion axés sur les résultats

Comme nous l'avons mentionné, il n'existe pas d'outil unique, mais plusieurs types d'outils de **D.D.** Voici quelques exemples:

**Outils de planification et d'orientation :** Ces outils déterminent la priorité des opérations de mise en œuvre. Exemple : carte routière.

**Outils législatifs et réglementaires :** Ce sont les outils contraignants nécessaires à la mise en œuvre des politiques, plans, stratégies et projets de développement durable. Exemples : textes juridiques, guides de bonnes pratiques, directives, rapports.

**Outils économiques et fiscaux :** Ces outils utilisent les mécanismes du marché. Ils peuvent être motivants ou restrictifs.

**Outils de participation et de communication:** ces outils sont utilisés pour informer, sensibiliser, former ou mobiliser toutes les parties prenantes. Ils favorisent la participation et la gestion participative. Exemples:les guides méthodologiques, les réunions, jeux de rôles.

**Les outils technologiques:** Ces outils font appel à la technologie et à l'innovation technologique. Exemple : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**Les outils d'analyse, de mesure et de suivi :** Ces outils sont utilisés pour évaluer la performance des stratégies, politiques, plans et projets de développement durable. Exemples : grille d'analyse de la durabilité, grille des compétences en matière de durabilité, rapport.

#### **4. Un regard global sur les objectifs de développement durable**

Pour de nombreux auteurs, le nouvel agenda des objectifs de développement durable est différent des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est de nature mondiale et couvre toutes les questions de développement au Nord et au Sud.

Le nouvel ordre du jour est basé sur les objectifs du Millénaire pour le développement et s'efforce d'achever le travail inachevé (progrès inégaux, en attendant les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la santé maternelle, néonatale et infantile). Mais en termes de portée, il va au-delà des objectifs du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire au-delà de l'éradication de la pauvreté, de la promotion de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

D'ici 2030, l'intention annoncée est:

D'éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde ;

De combattre les inégalités et construire des sociétés pacifiques, justes et solidaires;

De protéger durablement la planète et ses ressources;

De créer les conditions d'une croissance économique soutenue et globale, s'inscrivant dans la durée, et d'une prospérité partagée.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, les défis et les opportunités sont énormes :

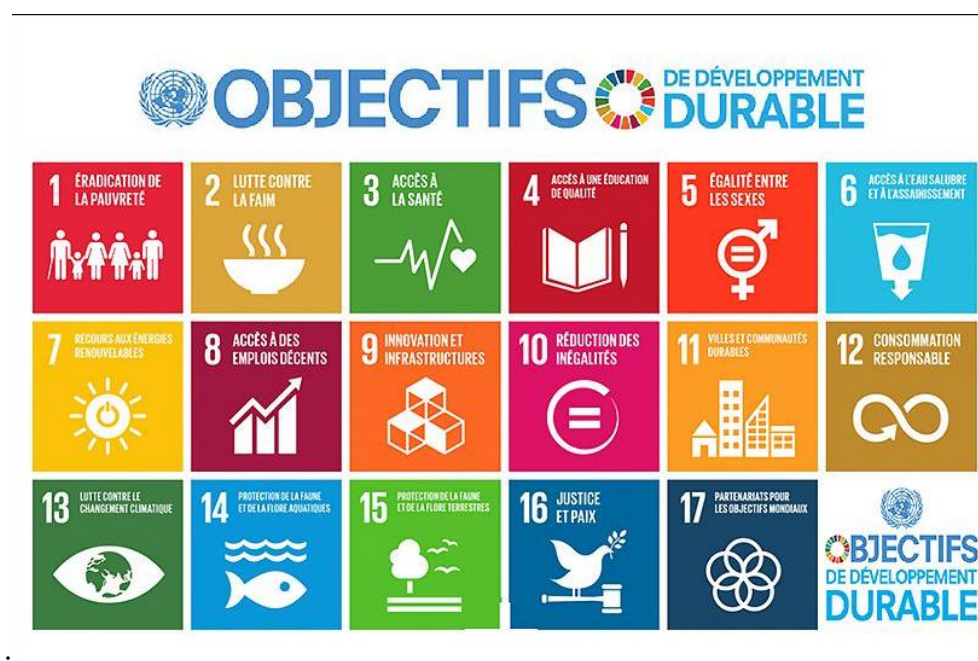
**Défis :** manque de ressources naturelles, famine, crises humanitaires, conflits, dégradation de l'environnement (sécheresses, inondations, changement climatique, dégradation des sols et de la biodiversité)

**Perspectives :** Promouvoir le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'interconnexion mondiale, ainsi que l'innovation scientifique et technologique dans divers domaines tels que la médecine et les énergies renouvelables.

## 4.1 La mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable

### Les mécanismes et les acteurs :

Le programme des ODD établit une vaste série d'objectifs d'ordre économique, social ou environnemental



**Figure06 : les objectifs du développement durable**

**Source : Nations unies**

Chaque objectif de développement durable a ses « moyens de mise en œuvre » dans son objectif.

Le Plan d'action pour le financement du développement d'Addis-Abeba adopté en juillet 2015 a clarifié les objectifs financiers.

Le forum politique de haut niveau pour le développement durable jouera un rôle central dans le suivi et l'évaluation.

Les gouvernements nationaux ont la responsabilité principale du suivi et de l'évaluation aux niveaux national, régional et mondial.

Appeler chaque pays à traduire les Objectifs de Développement Durable au niveau national et à les clarifier à travers les différents mécanismes existants.

L'« Agenda 2030 pour le développement durable » prévoit trois niveaux de mécanismes de suivi et d'examen : national, régional et mondial :

Au niveau national, les progrès réalisés par le pays seront reflétés dans le rapport national;

Au niveau régional, le forum régional fera le point sur le suivi des objectifs de développement durable par sous-région.

Le forum politique de haut niveau pour le développement durable créé en 2012 est chargé de l'examen complet de ces différents niveaux, et intègre également l'examen de la mise en œuvre du programme d'action pour le financement du développement d'Addis-Abeba.

Les objectifs de développement durable coïncident avec un autre accord historique conclu lors de la Conférence de Paris sur le changement climatique (COP21) de 2015.

"Le changement climatique et son impact" devrait également être cohérent avec "l'Accord de Paris sur le climat".

Les acteurs de la société civile ont une place particulière dans la mise en œuvre du concept de développement durable. En effet, la mise en place de mécanismes de gouvernance efficaces indispensables à la mise en œuvre des objectifs de développement durable doit reposer sur une approche participative:

Travailler avec les pouvoirs publics pour créer un espace de discussion et de réflexion avec les pouvoirs publics.

**Exemple :** l'évaluation du niveau d'intégration des critères de développement durable dans les politiques publiques, dans les grands projets. Elle peut, également, participer à l'élaboration des textes par le biais des avis juridiques

-Avec les entreprises et les fabricants. Exemple: La société civile peut évaluer le respect des normes sociales en vérifiant la réponse de l'entreprise à différents domaines du développement durable (dialogue et conseil, équité, conditions de travail);

-Avec les communautés locales et autochtones. Exemple: Afin de soutenir la population, la société civile peut participer au renforcement des capacités communautaires en aidant la communauté à évaluer la mise en œuvre des politiques publiques de développement durable. Il peut également les accompagner dans la négociation de partenariats, la connaissance du marché et l'élaboration de calendriers de développement durable.

## 5. Le développement durable en Algérie

### Introduction

Au cours des dernières décennies, la pression socio-économique a augmenté. Des ressources naturelles et des écosystèmes solides peuvent répondre à la demande, Grandir à l'ère de la mondialisation et des menaces. L'impact du climat devient de plus en plus préoccupant. Comme les pays d'Afrique du Nord, l'Algérie fait face à de nombreux défis

Écologie. Le changement climatique, la dégradation de la biodiversité et la désertification sont de graves menaces pour le développement durable.

Nécessité de prendre des mesures coordonnées aux niveaux national et régional pour bénéficier Synergie entre toutes les conventions pertinentes. Environnement, équité, lutte contre la pauvreté, enjeux de protection Patrimoine naturel, gouvernance améliorée, réorganisation Lorsqu'il s'agit de la notion de développement durable en Algérie, l'économie est au centre de l'attention.

Selon ces instruments internationaux, l'Algérie a intégré La durabilité à travers sa politique nationale de développement Planifier pour maintenir un équilibre entre ses besoins Développement socio-économique et utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Ce rapport a été publié alors que la communauté internationale se préparait, En 2012, deux décennies après le Sommet de Rio en 1992, les réalisations en matière de développement durable ont été évaluées.

Ainsi, l'Algérie a l'opportunité de mettre l'accent sur la mise en œuvre de ses Engagements internationaux (Sommet de la Terre de Rio, Johannesburg) et partager son expérience avec d'autres pays. L'engagement du gouvernement algérien pour une gestion rationnelle des ressources Compte tenu du renforcement de la législation et des institutions, les ressources naturelles sont évidentes, promouvoir les énergies renouvelables, éradiquer la pauvreté et protéger Sol et biodiversité, et les intégrer dans une approche tridimensionnelle, alliant Considérations économiques, sociales et environnementales.

## **1. Cadre législatif et institutionnel**

Depuis le sommet de Johannesburg en 2002, l'Algérie a renforcé Le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, Par conséquent, il est dominant dans les aspects sociaux et écologiques de son choix Un modèle de société.

Le gouvernement algérien a mis en place une stratégie nationale Environnement et Plan d'action national pour l'environnement Développement Durable (PNAE-DD), où :

- Impliquer tous les ministères et services déconcentrés, Le rôle des communautés locales et de la société civile est de devenir une proposition ;
- Vise à intégrer la durabilité environnementale dans la stratégie Développement national (promouvoir une croissance durable et réduire La pauvreté);



- Formuler des politiques publiques efficaces visant à résoudre les problèmes Augmentation des externalités environnementales associées à un nombre croissant d'activités initiées par le secteur privé.

Les principaux objectifs de la stratégie sont les suivants :

Améliorer la santé et Qualité de vie ;

Protéger et améliorer la productivité du capital naturel,

Réduire les pertes économiques et accroître la compétitivité,

Et enfin, La protection de l'environnement régional et mondial a permis :

-Élaborer un cadre législatif et réglementaire pour renforcer L'introduction de la capacité institutionnelle et des moyens économiques et financier;

-Initier un investissement majeur Le premier projet environnemental pour arrêter la dégradation L'environnement a même inversé certaines des tendances négatives observées.

## **2. La stratégie nationale en matière de protection de l'environnement et du développement durable :**

Chaque pays élabore et met en œuvre des stratégies nationales de développement durable qui reflètent des approches particulières du processus de développement. Le type de stratégie nationale de développement durable adopté par un pays dépend de la manière dont celui-ci envisage le concept de développement durable.

Toutefois, toute stratégie nationale de développement durable doit s'intégrer dans les processus budgétaires (l'obtention d'un appui financier), prendre en compte les différentes dimensions du développement durable (le développement est pluridimensionnel), s'inspirer des bonnes pratiques, faire participer l'ensemble des parties prenantes à tout le cycle stratégique (conception, mise en œuvre, suivi, évaluation) et décentraliser la mise en œuvre aux échelons infranationaux.

La stratégie nationale de protection de l'environnement et de développement durable est un plan qui trace les grandes lignes de la nouvelle politique de développement du pays. Il vise à introduire une culture qui protège et valorise le capital environnemental à travers l'évolution des mentalités. Comme mentionné dans le document rédigé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, l'axe de la stratégie s'inscrit dans la perspective d'éveil, comme suit:

Mettre en place des instruments financiers contribuant à la protection des ressources naturelles et la forme des aides et mesures incitatives

Mettre en place une nouvelle structure de suivi du développement durable et de l'environnement, renforcer et adapter au contenu de la stratégie à lancer (Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement)

### **3. La dimension environnementale**

La protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles est un élément important de la stratégie nationale de l'environnement formulée par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

Cette stratégie s'appuie sur un rapport national sur l'état de l'environnement et l'avenir rédigé en 2000, et vise à atteindre les objectifs suivants :

- Renforcer le cadre législatif et réglementaire
- Renforcer les capacités institutionnelles à travers les serres environnementales et de développement durable, les serres côtières nationales et les centres d'énergie propre
- En concevant un plan participatif d'information, d'éducation et de communication (LEC) impliquant des établissements d'enseignement, des organisations non gouvernementales, des médias et des groupes communautaires influents, augmenter la sensibilité et l'éducation des gens aux problèmes environnementaux
- Protéger les terres par une gestion durable et la lutte contre la désertification
- Promouvoir une approche intégrée de la gestion durable de l'eau douce
- Promotion des eaux côtières
- Protection et gestion rationnelle de la biodiversité
- Promouvoir des plans de gestion et de développement forestiers intégrés

### **4. La mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable**

#### **Le haut conseil de l'environnement et du développement durable (hceedd) :**

Placé sous la présidence du chef de gouvernement, a été instituée par le décret présidentiel n94/465 du 25/12/94, ce conseil interministériel est composé de 12 départements ministériels entre autres : l'environnement, la santé, l'hydraulique, l'énergie et l'enseignement supérieur. Sa mission est de veiller à ce que le processus de prise de décision sur les questions d'environnement et de développement durable soit intégré au niveau de tous les acteurs institutionnels, et d'établir des études prospectives pour inspirer la délibération des structures nationales. Concernant les grands enjeux écologiques, il est demandé au Ministère de l'Environnement de présenter un rapport annuel sur l'état de l'environnement et l'évaluation de

l'application de ses décisions (ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2002).

**Les collectivités territoriales :** Les collectivités locales (wilayas, dairas et communes) sont chargées d'intervenir plus profondément dans la mise en œuvre de la stratégie en :

-Fournir une base de données pertinente et accessible pour une prise de décision rationnelle -  
Production de systèmes d'information orientés à différents niveaux

-Renforcer le lien entre les différents acteurs de ce niveau intermédiaire en mettant en place une structure de coordination de la stratégie locale de développement durable

- Mobiliser et rationaliser conjointement les ressources financières, et rendre compte régulièrement au niveau central (HCEDD) de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie et des obstacles associés

-Introduire des activités appropriées d'information, d'éducation et de sensibilisation du public

**Le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (pnae-dd) :**

En raison de la difficulté de coordination interdépartementale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a élaboré le plan PNAE-DD qui vise à faire partager la responsabilité environnementale à tous les ministères et commissions.

Il est formulé sur la base d'une analyse économique, il estime d'une part le "coût des dommages liés à la dégradation de l'environnement" et d'autre part le "coût de remplacement". Il permet une compréhension pratique et quantitative de la perte pour évaluer l'investissement nécessaire pour maintenir ou restaurer les ressources naturelles. Le rapport entre ces deux estimations permet de hiérarchiser les priorités environnementales pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable.

Or, les investissements nécessaires au maintien ou à la restauration des ressources naturelles ne relèvent plus de la seule responsabilité de l'État, mais de la responsabilité des usagers qui bénéficient des services environnementaux, des consommateurs de ressources rares, des producteurs de pollution et de tous les agents économiques et sociaux.

Selon le principe du « pollueur-payeur », l'environnement devra contribuer aux coûts à des degrés divers. Au niveau local, dans le cadre du plan de relance économique et du PNAE-DD, une charte pour l'environnement et le développement durable a été établie. Cette charte a pour objet de déterminer les actions à mener par les communes en matière de protection de l'environnement et de dynamiques politiques en matière de développement durable.

Cette charte se compose de trois parties : Politiques générales, plans d'action (Agenda 21 local) et déclarations générales pour établir des indicateurs environnementaux pour que les élus locaux s'engagent dans le développement durable.

## Conclusion

Avec la croissance de l'économie mondiale, la pression sur l'équilibre naturel augmente. De plus en plus de sentiments : épuisement des ressources naturelles, déforestation, destruction Biodiversité, réchauffement climatique, appauvrissement de la couche d'ozone et Parallèlement à la prolifération des déchets, les pays du Sud sont confrontés à des Leurs difficultés : pauvreté, malnutrition, maladie, équipement inadapté, c'est dans ces circonstances C'est le développement durable d'essayer de trouver des solutions locales à ces problèmes À l'échelle mondiale En effet, le développement durable est devenu une réalité incontournable Intégration économique à tous les niveaux.

La plupart des pays insistent La durabilité renforce le besoin et la légitimité de prendre des mesures strictes alentours. Ainsi, l'Administration de l'environnement et de l'énergie (ADEME) estime que « si le développement durable est aujourd'hui essentiel, C'est aussi une excellente occasion de reconstruire l'économie et la société »

En Algérie, quand les problèmes environnementaux ont commencé à apparaître L'écologie est sérieusement menacée. En effet, plusieurs facteurs de développement du pays sont La source de la détérioration de l'environnement naturel dans notre pays. Le plus frappant est Le développement industriel post-indépendance est bien connu. L'environnement écologique a atteint La gravité n'endommagera pas seulement une grande partie de la réalisation Economique et social, mais limitent aussi les possibilités de bien-être des personnes Postérité. Les enjeux environnementaux de l'Algérie sont officiellement entrés en vigueur Avec la promulgation de la loi-cadre sur la protection de l'environnement en 1983. L'entreprise a proposé de nouvelles exigences en matière de protection de l'environnement, celles Intéressé par la façon d'équilibrer la protection de l'environnement et de maximiser les résultats Économie.

## **Chapitre 03 : Le recyclage au service du développement durable**

### **Introduction :**

Selon les résultats d'une recherche menée par le ministère de la tutelle, "l'Algérie génère 34 millions de tonnes d'ordures ménagères chaque année, dont 13 millions de tonnes d'ordures ménagères et assimilées", a déclaré Mme Zerouati dans le discours d'ouverture de la première centrale et Conférence régionale de l'Ouest sur l'économie circulaire. Selon l'étude, on estime que d'ici 2035, la quantité de déchets atteindra 70 millions de tonnes. 100 000 emplois, dont 40 000 directs". L'industrie du recyclage est divisée en trois étapes : la collecte des déchets, le recyclage et la vente finale des produits issus du recyclage. Dans la relation avec les producteurs de déchets, il s'agit avant tout d'une activité de service de proximité, dont 90 % sont des entreprises.

C'est aussi une activité industrielle, et il y a un site spécial à proximité où les déchets peuvent être triés et préparés pour faire des matières premières secondaires (MPS). Ces sites nécessitent une grande quantité de main-d'œuvre locale et des investissements croissants.

Enfin, le recyclage fournit des matières premières secondaires (MPS) pour les clients industriels sur le marché international.

Par conséquent, l'industrie du recyclage est en concurrence avec les solutions d'enfouissement et d'incinération d'une part, et les fournisseurs de matières premières d'origine d'autre part. Il s'agit d'un métier complexe dont la technicité est croissante et nécessite donc l'expérience de vrais professionnels.

### **1. Le recyclage, un créneau promoteur en Algérie (cas de Béjaïa)**

Certaines tendances lourdes de la société actuelle laissent entrevoir une dégradation de l'environnement en matière de gestion des déchets. Stimuler l'inversion de ce phénomène, par la récupération, la réutilisation, le recyclage et le réemploi de certaines matières qui sont jetées gratuitement, voilà un objectif tout à fait essentiel pour les générations futures. Cependant, l'expérience en matière de gestion des déchets étant encore très jeune en Algérie, les communautés locales et régionales ont trop souvent tendance à vouloir exécuter une

gestion à grande échelle dont l'ultime solution préconisée s'oriente vers les sites d'enfouissement sanitaire : cette méthode parfois simpliste et facile, caractérise une période de laisser-aller en enfouissant tout dans un même site.

La meilleure solution tant attendue pour les provinces de Béjaïa, les habitants, les élus et les élus locaux a enfin été trouvée pour parvenir à une gestion globale efficace des déchets ménagers dans la région. Il comprend la construction d'un grand complexe de traitement et de recyclage de divers déchets ménagers et assimilés. Le complexe est prévu pour être utilisé dans la zone industrielle d'El Kseur / Fenaïa, à environ 25 kilomètres de la capitale provinciale.

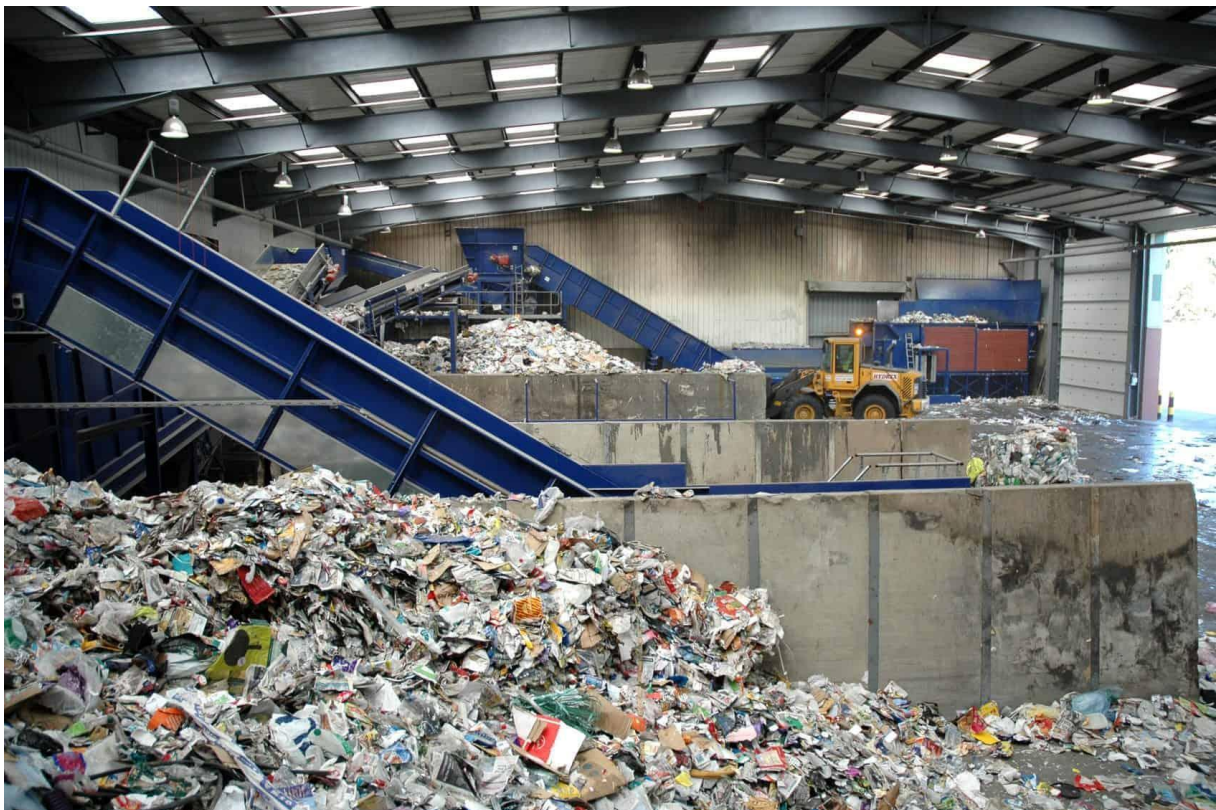
Le projet a été initié par deux investisseurs à Béjaïa, et a été initié avant-hier par le GAB (Global Agricultural Business) Research Office, qui est chargé de la recherche technique sur les projets précités au siège provincial. Le complexe a une capacité de traitement de 400 tonnes/jour, extensible à 800 tonnes/jour.

C'est le premier complexe de ce type construit en Algérie. Il contiendra au total cinq appareils supplémentaires, chacun dédié au compostage, le recyclage du verre, du papier, du plastique et de l'aluminium. «L'objectif de ce complexe est de devenir un acteur majeur dans la politique de la gestion des déchets et leur recyclage dans la wilaya de Bejaia. Il s'agit d'un projet social, économique et environnemental. Il participera à l'élaboration de ces plans et comblera toutes les lacunes existantes dans le domaine du recyclage et du traitement des déchets », a expliqué un responsable du bureau d'étude « GAB ». D'ici douze mois. « Nous devons démarrer rapidement la construction de cette installation complète de traitement et de recyclage des déchets ménagers et j'espère que tout le monde soutiendra la réalisation de ce projet afin de résoudre le problème noir de la gestion des déchets dans notre province », a déclaré le Wali de la wilaya de Béjaïa.

La construction du complexe ainsi que le suivi et l'accompagnement de la fourniture des équipements seront assurés par l'entreprise française «Vauché», l'entreprise est un manufacturier expert dans les centres de tri, de traitement et de recyclage des déchets. De plus, le complexe emploiera 350 jeunes diplômés, utilisera les déchets ménagers pour produire 25 000 tonnes de compost et générera 2 000 volts d'électricité. Il sera également doté d'une école de formation environnementale dédiée aux technologies de tri, de traitement des déchets et de recyclage, d'un centre de recherche et d'un studio audiovisuel pour générer des émissions dédiées à l'environnement. Dans le cadre du projet, un centre de traitement des fumées, une station d'épuration et de traitement des lixiviats (Le *lixiviat* : est le liquide

résiduel engendré par la percolation de l'eau et des liquides à travers une zone de stockage de déchets), ainsi que l'installation d'un incinérateur sont également prévus.

Un responsable du bureau d'études GAB a déclaré : « Il s'agit d'un projet qui respecte l'environnement et le milieu environnant, car les fumées seront traitées et les déchets non recyclables seront incinérés. Il faut souligner que les maires de différentes provinces et villes qui luttent depuis de nombreuses années dans la gestion des déchets ménagers ont exprimé leur soulagement et leur satisfaction à l'issue de la mise en place du projet. « D'un point de vue économique et environnemental, c'est un projet considérable, et notre intérêt pour APC et les gens ne s'arrête pas là. Nous soutenons ce projet, et nous sommes prêts à soutenir sa réalisation car c'est la bonne solution pour notre province, Et avoir une ville et un environnement propre », a déclaré le P/APC de Tichy.



**Figure 07 : image d'une usine de recyclage des déchets.**

## **2. La gestion des déchets au cœur du développement durable :**

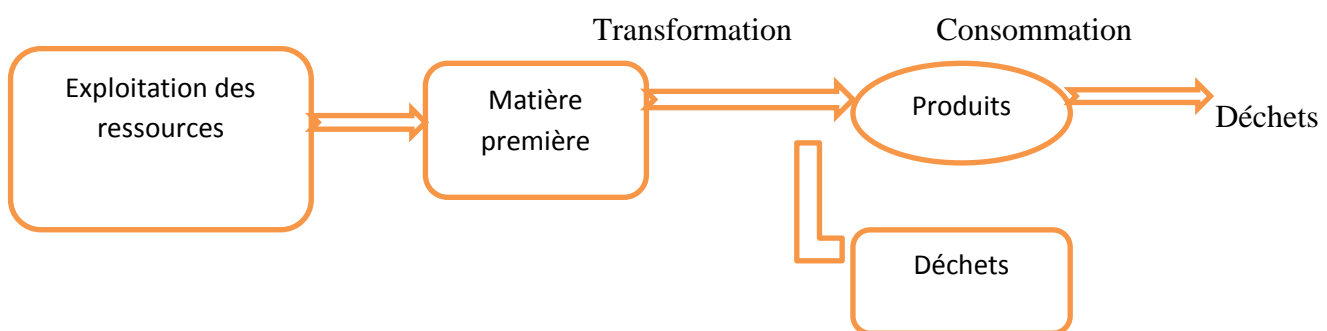
Depuis 2000, les prêts de projet de gestion des déchets solides de la Banque mondiale ont totalisé 4,5 milliards de dollars US, soutenant 329 projets dans le monde. Ces projets

combinent financement d'infrastructures et activités de conseil pour atteindre divers objectifs, de la mise en place de systèmes simples de collecte et de traitement des déchets à des systèmes complexes de récupération et de recyclage, visant à changer les comportements.

Les experts urbains, sociaux et environnementaux du Groupe de la Banque mondiale cherchent des solutions à certains des problèmes causés par les déchets ménagers. Le coût de gestion de ces déchets est élevé : dans de nombreux pays en développement, ils représentent 20 à 50 % du budget de la ville. Ce coût est particulièrement élevé pour les pays devenus des pays à revenu intermédiaire. En fait, ces pays n'ont pas de système de taxes ou de redevances pour financer les plans de gestion des déchets solides, et leurs habitants jettent généralement leurs déchets dans des décharges à ciel ouvert illégales.

L'économie informelle joue un rôle important dans la plupart des pays en développement, où 15 à 20 % des déchets sont collectés, triés, recyclés et recyclés par des particuliers ou des micro-entreprises qui ne sont pas officiellement enregistrés ou accrédités. "Nous avons développé un modèle très prometteur (a) pour offrir des opportunités d'emploi formel à ces travailleurs informels", a déclaré Frank Van Woerden, ingénieur en environnement à la Banque mondiale.

**Figure08 : Le processus de production des déchets**



**Source : nom de l'auteur ? « Le recyclage des déchets plastiques, un enjeu du développement durable : Cas de l'entreprise de recyclage BELLOUNIS et de l'entreprise de transformation des plastiques Kaci Plast/ Tizi-Ouzou. »**

Les déchets jetés dans la nature polluent l'air, l'eau et le sol. Les déchets organiques peuvent polluer les cours d'eau et les sols en générant le « lixiviat » attirera également certaines espèces animales (rats, moustiques), des dommages à la biodiversité (la pollution des sols réduira sa viabilité Besoins en production alimentaire animale et végétale) et santé humaine (maladie). D'autres types de déchets peuvent mettre des années à se décomposer (plastiques, Verre métal, etc.). En effet, ils sont toxiques et émettent des gaz à effet de serre Atmosphère (responsable du réchauffement climatique) et cause de maladies Système



respiratoire, en particulier dans les zones urbaines. En France (2011), 2,6 % des émissions De gaz à effet de serre (GES), soit 12,9 millions d'équivalents de dioxyde de carbone pour le traitement Déchets majoritairement émis par le méthane non captés par les stockages .

De plus, la surexploitation des ressources réduit la capacité de production des entreprises. Par conséquent, l'offre de biens et d'emplois sur le marché a conduit à l'incapacité de satisfaire Les besoins de la population mondiale croissante (9,6 milliards en 2050).

La production et la consommation de matières premières nécessitent l'extraction de ressources Naturellement, cela entraîne une augmentation de leur taux d'extraction global, qui est Augmenté de 36 % depuis 1980, devrait atteindre près de 80 milliards de tonnes en 2010.

D'où l'importance La gestion des déchets, c'est protéger les ressources et lutter contre Différents types de pollution (sol, eau, air).<sup>3</sup>

### **3. Le recyclage : quel bilan et quelles perspectives ?**

Tous s'accordent à dire que le modèle économique basé sur la production de richesse par la destruction des ressources avec une surproduction de déchets a montré ses limites. Un modèle s'impose : l'économie circulaire avec le tri et le recyclage.

Le Directeur Générale de l'agence national des déchets (AND) n'est pas trop pessimiste même si le marché exige aujourd'hui de basculer notre économie de plus en plus vers l'économie circulaire, essentiellement basée sur le recyclage. Karim Ouamane ne trace certainement pas de tableau noir, mais il évoque en même temps les défaillances faisant que le secteur de recyclage n'ait pas encore atteint ses objectifs. Il affirme d'abord que les déchets recyclables ne sont pas forcément valorisés.

- Un bilan fait par l'AND :

Le non-recyclage des déchets a fait perdre à l'Algérie un montant financier de 38 milliards de DA, selon les données datant de 2017. Mais, le DG de l'AND a son explication. «Cette somme représentait plutôt la valeur marchande du gisement disponible. Donc, la perte intrinsèque devrait être calculée sur la base du gisement captable. Je rajouterai qu'en 2019, la valeur marchande du gisement valorisé à avoisiné les 56 milliards de dinars.»

Statistiquement, la production des déchets ménagers en Algérie en 2019 a été estimée à une quantité de 13.1 millions de tonnes. Un fort potentiel. Qu'avons-nous fait ? Dans un

---

<sup>3</sup> Rapport de l'OCDE (environmental outlook to 2030) cité dans « Déchets municipaux en Europe vers une société européenne de recyclage : une analyse de l'Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la gestion durable des Ressources ACR+ », collection environnement VE, 2009.

récent travail réalisé par l'AND, le taux de recyclage pour le flux des déchets ménagers a été estimé à 9,83%. «Cet indicateur est en relation directe avec les activités de valorisation de la fraction emballages contenue dans les déchets ménagers», explique le DG de l'AND. Les activités de récupération et de recyclage ne se limitent pas uniquement aux déchets ménagers, mais à d'autres flux, notamment les huiles et batteries usagées ainsi que les déchets d'équipements électriques et électroniques.

D'ailleurs, un petit rappel : les statistiques communiquées en février dernier par l'ancien directeur de l'environnement démontrent que seuls 5 à 7% des déchets urbains sont recyclés, tandis que le recyclage des déchets en plastique ne dépasse pas 1%. Au total, en 2019, 14 milliards de tonnes de déchets sont générés, dont 54% sont organiques.

Notons aussi que c'était le représentant du ministère de l'Environnement qui affirmait que les objectifs de la politique de reprise du recyclage n'ont jamais été atteints. Pour quelles raisons ? «Absence d'une vision globale et perspectives de l'économie circulaire», disait le même responsable, d'où le lancement de plusieurs partenariats pour mieux booster cette filière. A titre d'exemple, le ministère avance le chiffre de 180 000 tonnes d'huiles usagées, (une filière émergente) sont générées annuellement pour seulement une capacité de collecte de 50 000 tonnes/an. Il existe pour cette filière seulement 39 collecteurs agréés.

Karim Ouamane<sup>4</sup>, rappelle dans ce sens l'existence d'une activité informelle. Elle est, selon lui, «très intense et qui échappe à tous nos calculs, sauf à travers des estimations qui permettent de disposer d'une tendance plutôt qu'un indicateur fiable».

Les activités informelles sont bien présentes, intenses et sont à l'origine de l'essentiel des quantités de déchets récupérés, affirme-t-il et d'ajouter : « Ce qui pose problème en fait par rapport à ce segment de récupérateurs est l'absence totale en termes de traçabilité car il y va de la santé humaine.» Mais surtout pas question de s'y opposer.

A ne pas éradiquer mais à réintégrer dans le circuit formel. La politique du ministère vise plutôt la mise en place des mécanismes adéquats pour faire remonter en surface et faire adhérer à l'effort national de la gestion des déchets ce «partenaire informel».

Les axes majeurs pour venir à bout de cette problématique seraient, de l'avis du responsable de l'AND, «la normalisation des process et des produits, la régulation et le monitoring pour les aspects de traçabilité». Concrètement, à combien s'élève le marché

---

<sup>4</sup> Article publié dans le journal quotidien « EL WATAN » par Nassima Oulebsir. 19 Novembre 2020, Page 14.

national des déchets ? Dans la masse de déchet produite, il faudra nuancer entre le gisement disponible et le gisement captable.

Les derniers travaux de caractérisation des déchets ménagers réalisés par l'AND indiquent que le gisement disponible en matière de papier/carton, de plastique, de métaux ferreux et non ferreux, de bois et de verre est de l'ordre de 32%. En 2019, sa valeur marchande a été estimée à 92 milliards de dinars. Quant aux déchets spéciaux et spéciaux dangereux, notamment les pneus usagés, huiles moteurs usagés et les batteries à plomb usagés, la valeur marchande est estimée à 20 milliards de dinars par an, selon Karim Ouamane.

**Concernant les perspectives de recherche**, il serait intéressant d'examiner tout un ensemble de points relatifs à la gestion de déchets en Algérie. Tout d'abord, et pour faire face à la crise des déchets en Algérie, le gouvernement algérien a adopté la mise en CET comme mode d'élimination des déchets. L'adoption de cette politique a été vigoureusement contestée par des mouvements de protestation reconnue sous le concept NIMBY enregistrée dans certaines régions algériennes. Cependant, il serait utile de chercher des mécanismes d'incitation et de compensation. Des mécanismes qui reflètent une acceptation rationnelle des arguments économiques concernant l'implantation d'un CET. En même temps des mécanismes pour éviter la crainte personnelle des conséquences de CET. Une analyse d'identification des caractéristiques sociodémographiques des habitants susceptibles de présenter ces deux mécanismes est indispensable. Plusieurs questions peuvent s'inscrire dans cette problématique. Est-il utile d'introduire des indemnités pour induire l'acceptation des habitants locaux d'héberger les déchets des autres communes ? La compensation est-elle efficace pour résoudre ce phénomène? D'autres alternatives d'élimination doivent être étudiées notamment le compostage sachant que 75% des déchets sont des déchets organiques. Premièrement par la recherche des potentiels de la commercialisation en niveau national en analysant la demande en compost sur la base des quantités susceptibles d'être compostées. Ce potentiel peut être manifesté par l'agriculture qui nécessite un fertilisant organique dont l'approvisionnement actuel est déficitaire. La réussite de ce mode de traitement de déchets nécessite tout d'abord des actions de réduction à la source telle que le tri sélectif. Des unités de compostage au niveau des communes et des filières de collecte de matériaux sont indispensables pour la mise en œuvre de ce mode d'élimination. Dans le marché de récupération et de valorisation diverses pistes de recherche peuvent être envisagées. Une recherche doit être consacrée au développement des filières de récupération et de recyclage.

Plus de 25% de déchets produits en Algérie sont des déchets récupérables notamment le plastique et le papier. Des études par filières de récupération et de valorisation doivent être réalisées afin de fournir des éléments nécessaires à l'AND pour redynamiser le dispositif d'ECO-JEM. Ces études doivent comporter sur des filières en précisant le contexte institutionnel, réglementaire et technique.

## **Conclusion**

Le point le plus préoccupant reste l'impact sur l'environnement de tous les déchets qui se retrouve, intentionnellement ou accidentellement, jeté dans la nature, et qui contribue à la pollution et à la dégradation des écosystèmes naturels. Sur la terre ferme, dans les cours d'eau et en mer, les déchets dégradent les paysages et détruisent les écosystèmes. Les déchets jetés dans l'océan affectent de façon négative des activités telles que le tourisme, la pêche et la navigation. Chaque année, environ 8 millions de tonnes supplémentaires de déchets se retrouvent dans l'océan.

## Conclusion générale

La croissance économique enregistrée en Algérie depuis les deux dernières décennies a aggravé la situation environnementale en matière de la gestion des déchets municipaux. La prise de conscience de la part de l'État Algérien a débuté concrètement en 2001 avec l'adoption du Programme national de la gestion intégrée des déchets municipaux. Les principes universels du développement durable (le principe de précaution, le principe de responsabilité, le principe du « pollueur-payeur », le principe de prévention, le principe de participation et de transparence.) ont été bien inclus dans ce programme (le principe pollueur payeur, principe précaution-prévention, la responsabilité élargie du producteur...). Cette prise de conscience sur l'aspect environnemental est donc amplifiée principalement par l'adoption depuis cette dernière décennie d'un ensemble des lois portant sur le développement durable, l'environnement, le littoral, la ville, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets...etc. L'objectif de notre thèse est d'étudier la gestion de service de déchets en Algérie afin d'établir un inventaire sur l'état des lieux, d'analyser la nouvelle politique, de réaliser des projections des quantités de déchets, et d'estimer le consentement à payer pour améliorer ce service. Nous avons fait le choix d'étudier ce thème suite à la situation alarmante constatée au niveau des villes. Le manque d'études spécialisées et ciblées traitant cette problématique du point de vue scientifique en Algérie à renforcer ce choix. Les résultats, les remarques et les suggestions de cette thèse peuvent être considérés comme des outils d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et les responsables locaux chargés de la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets. Pour répondre à l'ensemble des questions qui constituent notre problématique, la thèse comprend trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons abordé les évolutions de la réglementation algérienne en matière de la gestion de déchets ainsi qu'un inventaire sur l'état des lieux de service public de déchets. Ce chapitre est composé de sept sections en plus d'une introduction et une conclusion. Dans le deuxième chapitre nous avons définies le développement durable et ses enjeux, ses piliers et les acteurs qui y jouent un rôle comme nous avons aussi illustré un regard global sur les objectifs du développement durable en Algérie. Ce chapitre est composé de cinq sections et d'une introduction et une conclusion. Dans le troisième chapitre qui se constitue de 3 sections où on a essayé de faire le rapprochement entre le recyclage des déchets et le développement durable en Algérie en appuyant ça avec des chiffres et des projets promoteurs annoncé par l'AND, comme on a aussi cité quelques perspectives pour booster cette stratégie de recyclage des déchets qui

s'inscrit dans le cadre du développement durable à fin d'apporter certaines réponses à la problématique annoncé dans notre travail ; en plus d'une introduction et on conclusion.

Pour conclure l'ensemble de notre analyse, l'efficacité des politiques environnementales en matière de la gestion des déchets municipaux repose sur le comportement des ménages, lequel peut se modifier vers un comportement d'écocitoyenneté via des campagnes de sensibilisation relatives à la vie quotidienne et à la qualité de l'environnement. Nous avons démontré que la connaissance des maladies causées par les externalités négatives de déchets constitue un facteur important dans les déterminants de la participation des habitants dans un programme d'amélioration de ce service.

## Bibliographie

### Ouvrages

1. Allemand, Sylvain (2007). Les paradoxes du développement durable, Paris, Le Cavalier bleu.
2. Allemand, Sylvain (2010). Pourquoi le développement durable?, Paris, Belin.
3. Ammar, S. B. (2006). Les enjeux de la caractérisation des déchets ménagers pour le choix des traitements adaptés dans les pays en développement:
4. Assemblée générale des Nations Unies (2012). L'avenir que nous voulons, Résolution 66/288.
5. Baddache, Farid (2004). Entreprises et ONG face au développement durable: l'innovation par la coopération, Paris, L'Harmattan
6. Berger, Arnaud, Christian de Perthuis et Nicolas Perin (2014). Le développement durable: retenir l'essentiel, Paris, Nathan, coll. «Repères pratiques».
7. Boulding, Kenneth (1996). «The economics of the coming Spaceship Earth», dans H. Jarrett (dir.), Environmental Quality in a Growing Economy, Baltimore, Resources for the Future/Johns Hopkins Press, p. 3-14.
8. Brunel, Sylvie (2010). Le développement durable, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je ?».
9. David W. Pears et Kerry R. Turner (1990), le premier master en économie de l'environnement et des ressources naturelles, « le modèle de développement linéaire.
10. Doti Sanou, Bruno (2014). Politiques environnementales: traditions et coutumes en Afrique noire, Paris, L'Harmattan.
11. Malthus, Thomas Robert ([1798] 1992). Essai sur le principe de la population, Paris, Flammarion.
12. Meadows, Donella, Denis Meadows et al. ([1972] 1973). Halte à la croissance? Rapport sur les limites de la croissance, Paris, Fayard.
13. Lazzeri, Yvette et Emmanuelle Moustier (2008). Le développement durable: du concept à la mesure, Paris, L'Harmattan.
14. Lovelock, James ([1967] 1993). La terre est un être vivant: l'hypothèse Gaïa, Paris, Flammarion.
15. PwC (2010). Développement durable: aspects stratégiques et opérationnels, Levallois, Francis Lefebvre

16. Rapport de l'OCDE (environmental outlook to 2030) cité dans « Déchets municipaux en Europe vers une société européenne de recyclage : une analyse de l'Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la gestion durable des Ressources ACR+ », collection environnement VE, 2009

### **Articles et revues**

1. AIT MIMOUN (S), Cours d'économie des ressources naturelles 2017.
2. BANAZZA (L), Rapport national de l'Algérie ; 19ème session de la commission du développement durable des nations unies (CDD-19), Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
3. King, Brenda (2015). Participation de la société civile à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015, Bruxelles, Comité économique et social européen.
4. Liaison énergie francophonie (2007). Coopération décentralisée et développement durable, LEF no 77.
5. Nations Unies, Liaison énergie francophonie (2008). Énergie et évaluation environnementale, LEF no 83.
6. Liaison énergie francophonie (2015). La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) pour un développement minier durable en Afrique de l'Ouest, LEF no 99.
7. LA DÉPÊCHE DE KABYLIE - QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION.
8. Loi N°01-19 du 12 Décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et l'élimination des déchets
9. la loi algérienne N°01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets subdivise les déchets.
10. Journal EL WATAN

### **Mémoires**

1. MelleBEDRANE Lila et MmeBENAMARA Karima Le recyclage des déchets plastiques, un enjeu du développement durable : Cas de l'entreprise de recyclage BELLOUNIS et de l'entreprise de transformation des plastiques Kaci Plast/ Tizi-Ouzou.



2. Belmekki Abderrahmene La gestion des déchets solides urbains dans la ville de Khenchla dans le contexte du développement durable
3. Djemaci, B. (2012). La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité (Doctoral dissertation, Université de Rouen)

### **Sites Web :**

1. <https://www.businessfrance.fr/algerie-dechets-et-recyclage-un-marche-de-2-mds-de-dinars-par-an#:~:text=Selon%20ce%20dernier%2C%20l'Alg%C3%A9rie,dans%204%25%20du%20territoire%20national.>
2. <https://www.legrandgroup.com/fr/developpement-durable-description>
3. <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/>
4. [http://stockage.univ-valenciennes.fr/MenetACVBAT20120704/acvbat/chap01/co/ch01\\_010\\_acv\\_6.html](http://stockage.univ-valenciennes.fr/MenetACVBAT20120704/acvbat/chap01/co/ch01_010_acv_6.html)
5. <https://www.youmanity.org/tag/cooperation/page/3/>
6. [www.objectif2030.org](http://www.objectif2030.org)
7. <https://tekburo.fr/developpement-durable/>
8. <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z/tout-sur-l-energie/le-developpement-durable/les-acteurs-du-developpement-durable>
9. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
10. [https://sustainabledevelopment.un.org/dsd\\_aofw\\_ni/ni\\_pdfs/NationalReports/algeria/full\\_report.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/dsd_aofw_ni/ni_pdfs/NationalReports/algeria/full_report.pdf)
11. <https://www.aps.dz/algerie/91301-developpement-durable-l-engagement-indefectible-de-l-algerie-souligne-a-alger>
12. <https://www.businessfrance.fr/algerie-dechets-et-recyclage-un-marche-de-2-mds-de-dinars-par-an>
13. <https://www.mediaterre.org/international/actu,20160325094038.html>

## TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	7
Chapitre 1 : généralités sur le recyclage et la gestion des déchets en Algérie.....	9
1. Introduction .....	9
2. Quelques définitions.....	9
1. Déchet .....	9
2. Le recyclage .....	10
3. Gestion des déchets .....	10
4. Déchets ménagers et assimilés(DMA).....	10
5. Déchets encombrants(DE).....	10
6. Déchets spéciaux (DS) .....	10
7. Déchets spéciaux dangereux (DSD) .....	10
8. Déchets d'activité de soins(DAS).....	10
9. Déchets inertes (DI).....	11
3. Classification des déchets .....	11
1. Déchets dangereux .....	11
2. Déchets ménagers et assimilés.....	11
3. Déchets inertes .....	11
4. L'impact des déchets .....	12
1. Santé et toxicité .....	12
2. Pollution de l'environnement .....	12
3. Impacts liés à la gestion des déchets.....	12
5. La production des déchets en Algérie.....	13
6. L'économie circulaire.....	13
1. Historique de l'économie circulaire.....	13
2. Définition de l'économie circulaire .....	14
3. Avantage et limite de l'économie circulaire .....	14
6.3.1 Les avantages.....	14
6.3.2 Les limites de l'économie circulaire .....	14
4. Le modèle de développement circulaire .....	15
6.4.1 Le modèle linéaire de production et de consommation .....	15
6.4.2 Le schéma circulaire .....	16
6.4.3 Une logique de coopération .....	17

7.	La composition des déchets solides urbains en Algérie .....	18
8.	Impact du recyclage sur l'industrie et sur l'environnement (en Algérie) .....	19
1.	L'industrie .....	19
2.	L'environnement .....	20
8.2.1	Effet sur l'eau .....	20
8.2.2	Effet sur les végétaux : .....	21
8.2.3	Effets sur les organismes vivants : .....	21
8.2.4	Impact sur l'air : .....	21
8.2.5	Impact sur la santé humaine : .....	21
	Conclusion : .....	22
	Chapitre 02 : Le développement durable .....	23
	Introduction .....	23
1	. Le Développement durable : Sources du concept , Aspect historique , et définition .....	23
1.	Les sources du concept .....	23
1.	Les évocations antérieures de ce concept .....	24
2.	Définition : .....	27
2.	Les Enjeux du Développement durable .....	28
1.	Les trois enjeux du développement durable : économie, environnement, société .....	29
2.	Les enjeux du développement durable : une seconde approche .....	30
3.	Les piliers, principes, acteurs et outils du développement durable .....	31
1.	Les piliers .....	31
3.1.1	Le pilier économique .....	31
3.1.2	Le pilier social et sociétal : .....	31
3.1.3	Le pilier environnemental .....	31
3.1.4	Le pilier culturel (la culture et la diversité culturelle) .....	31
2.	LES 5 PRINCIPES CONSTITUTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....	33
3.2.1	LE PRINCIPE DE PRECAUTION .....	33
3.2.2	LE PRINCIPE DE PREVENTION : .....	33
3.2.3	LE PRINCIPE DE RESPONSABILITE : .....	34
3.2.4	LE PRINCIPE D'AMELIORATION CONTINUE : .....	34
3.2.5	LE PRINCIPE DE PARTICIPATION (INFORMATION) : .....	34
3.	Les acteurs du développement durable : .....	35
3.3.1	Les pouvoirs publics : .....	35
3.3.2	Les collectivités locales : .....	35
3.3.3	Les entreprises : .....	36

3.3.4	La société civile .....	36
4.	Les outils du développement durable .....	36
3.4.1	Les outils de gestion axés sur les résultats .....	36
4.	Un regard global sur les objectifs de développement durable .....	37
4.1	La mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable .....	38
5.	Le développement durable en Algérie .....	39
	Introduction .....	39
1.	Cadre législatif et institutionnel .....	40
2.	La stratégie nationale en matière de protection de l'environnement et du développement durable : .....	41
3.	La dimension environnementale : .....	42
4.	La mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable.....	42
	Conclusion .....	44
	Chapitre 03 : Le recyclage au service du développement durable .....	45
	Introduction : .....	45
1.	Le recyclage, un créneau promoteur en Algérie (cas de Béjaïa) : .....	45
2.	La gestion des déchets au cœur du développement durable : .....	47
3.	Le recyclage : quel bilan et quelles perspectives ?.....	49
	Conclusion : .....	52
	Conclusion générale : .....	53
	Bibliographie : .....	55
	Mémoires : .....	56
	Sites Web : .....	57

## **Résumé du mémoire**

### **Thème : Le recyclage des déchets et le développement durable.**

#### **Regard sur l'expérience algérienne**

Dans le premier chapitre, nous avons abordé les évolutions de la réglementation algérienne en matière de la gestion de déchets ainsi qu'un inventaire sur l'état des lieux de service public de déchets. Ce chapitre est composé de sept sections en plus d'une introduction et une conclusion.

Dans le deuxième chapitre nous avons définies le développement durable et ses enjeux, ses piliers et les acteurs qui y jouent un rôle comme nous avons aussi illustré un regard global sur les objectifs du développement durable en Algérie. Ce chapitre est composé de cinq sections et d'une introduction et une conclusion.

Dans le troisième chapitre qui se constitue de 3 sections où on a essayé de faire le rapprochement entre le recyclage des déchets et le développement durable en Algérie en appuyant ça avec des chiffres et des projets promoteurs annoncé par l'AND, comme on a aussi cité quelques perspectives pour booster cette stratégie de recyclage des déchets qui s'inscrit dans le cadre du développement durable à fin d'apporter certaines réponses à la problématique annoncé dans notre travail ; en plus d'une introduction et on conclusion.

Pour conclure l'ensemble de notre analyse, l'efficacité des politiques environnementales en matière de la gestion des déchets municipaux repose sur le comportement des ménages, lequel peut se modifier vers un comportement d'écocitoyenneté via des campagnes de sensibilisation relatives à la vie quotidienne et à la qualité de l'environnement. Nous avons démontré que la connaissance des maladies causées par les externalités négatives de déchets constitue un facteur important dans les déterminants de la participation des habitants dans un programme d'amélioration de ce service.